

REPUBLIQUE DU NIGER



MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME SECTORIEL EAU HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DU MHA
2018**

Mai 2019

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN	Autorité du Bassin du Niger
AEP	Alimentation en Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AFDH	Approche Fondée sur les Droits Humains
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
ANR	Aide Non Remboursable
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BIE	Budget d'Investissement de l'Etat
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BPO	Budget Programme par Objectifs
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CFTEA	Centre de Formation aux Techniques de l'Eau et de l'Assainissement
CNEA	Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
CNOU	Centre National des Œuvres Universitaires
COTEVET	Comité Technique de Vérification des Textes
CREA	Commission Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
CT	Conseiller Technique
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DDHA	Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DGA	Direction Générale de l'Assainissement
DGH	Direction Générale de l'Hydraulique
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DHP/ES	Direction de l'Hygiène Publique et de l'Education pour la Santé
DL	Direction de Législation
DPPD	Document Pluriannuel de Programmation des Dépenses
DRFM	Direction des Ressources Financières et du Matériel
DRHA	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DRSP	Direction Régionale de la Santé Publique
EPEM	Equivalent-Point d'Eau Moderne
FDAL	Fin de Défécation à l'Air Libre
FPMH	Forage équipé de Pompes à Motricité Humaine
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IEC	Information Education Communication
INS	Institut National de la Statistique
IRH/SIGNER	Inventaire des Ressources Hydrauliques/Système d'Information Géographique du Niger
MCF	Mécanisme Commun de Financement
MH/A	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MICSS3	Management of Interactive case Study Simulator (Enquête à indicateurs multiples)
MSP	Ministère de la Santé Publique
OMD	Objectifs du Millénaires pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale

OSS	Organisme Sahélo-Saharienne
PANGIRE	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAEPA	Programme d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement
PASEHA	Programme d'Appui au Secteur Eau, Hygiène et Assainissement
PASOC	Projet d'Appui à la Société Civile
PC	Puits Cimenté
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PCD	Poste de Collecte des Données
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEAMU	Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain
PEM	Point d'Eau Moderne
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PLEA	Plan Local Eau et Assainissement
PNAEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau Hygiène et d'Assainissement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGP/H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SEEN	Société d'Exploitation des Eaux du Niger
SOPHAB	Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
SPEN	Société de Patrimoine des Eaux du Niger
SPP	Station de Pompage Pastoral
TAt	Taux d'Accès théorique
TCg	Taux de Couverture géographique
TP	Taux de Panne
UGE	Unité de Gestion des Eaux
WASH	Water And Sanitation Hygiene
WSP	Water Sanitation Program

Sommaire

INTRODUCTION	5
1. SOUS-PROGRAMME « ALIMENTATION EN EAU POTABLE »	6
1.1. Bilan de mise en œuvre des actions	6
1.2. Situation des indicateurs du sous-programme « Alimentation en eau potable »	12
2. SOUS-PROGRAMME « HYGIENE ET ASSAINISSEMENT »	16
2.1. Bilan de mise en œuvre des actions	16
2.2. Situation des indicateurs du sous-programme « hygiène et assainissement »	21
3. SOUS-PROGRAMME « CONNAISSANCE, SUIVI ET PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU »	23
3.1. Bilan de mise en œuvre des actions	23
3.2. Situation des indicateurs du sous-programme « connaissance, protection et suivi des ressources en eau »	27
4. SOUS-PROGRAMME « GOUVERNANCE »	28
4.1. Bilan de mise en œuvre des actions	28
4.2. Situation des indicateurs du sous-programme « gouvernance »	33
5. SOUS-PROGRAMME « HYDRAULIQUE PASTORALE »	36
5.1. Bilan de mise en œuvre des actions	36
5.2. Situation des indicateurs du sous-programme « hydraulique pastorale »	40
6. BILAN D'EXECUTION FINANCIERE DE 2018	41
6.1. Présentation du budget 2018 du MH/A et son évolution par rapport à 2017	41
6.2. Situation globale de l'exécution budgétaire au 31 décembre 2018	41
7. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS ENVISAGEES	43
8. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE SECTORIELLE DE 2018	45
9. PROGRAMMATIONS DE L'ANNEE 2019	49
CONCLUSION	52

Tableaux

Tableau 1: Réalisations physiques d'ouvrages en milieu villageois	7
Tableau 2: Réalisations physiques consolidées EqPEM en milieu villageois sur la période 2016-2018.....	8
Tableau 3: Répartition des ménages desservis par région sur la période 2016-2018.....	9
Tableau 4: Réalisation physique de 2018 dans les 54 centres concédés à la SPEN.....	10
Tableau 5: Réalisations physiques sur la période 2016-2018 dans les 54 centres concédés à la SPEN.....	11
Tableau 6: Situation des indicateurs du sous-programme « Alimentation en eau potable » au 31/12/2018....	12
Tableau 7: Mise en œuvre de l'ATPC dans les villages en 2018	16
Tableau 8: Certification FDAL des villages sur la période 2016-2018.....	17
Tableau 9: Latrines familiales et ouvrages d'eaux grises réalisés en 2018.....	18
Tableau 10: Latrines dans les formations sanitaires, les établissements scolaires et les lieux publics réalisées en 2018.....	19
Tableau 11: Produits liés au renforcement de capacité de la DGA en 2018	20

Tableau 12:: Situation des indicateurs du sous-programme « Hygiène et Assainissement» au 31/12/2018....	21
Tableau 13:.....	21
Tableau 14: Synthèse de la situation du réseau piézométrique national en 2018.....	24
Tableau 15: Evolution des besoins annuels totaux sur la période 2015-2025 sous-secteur économique.....	26
Tableau 16: Résultat de l'appui à la MOCT.....	32
Tableau 17: Répartition des PLEA par région au 31 décembre 2018	32
Tableau 18: Répartition des agents « eau et assainissement » par région au 31 décembre 2018.....	33
Tableau 20: Situation des indicateurs du sous-programme « gouvernance » au 31/12/2018.....	33
Tableau 21: Situation des financements mobilisés pour la phase 1 au 31/12/2018.....	34
Tableau 22: Réalisation et réhabilitation des PCP et SPP en 2018	37
Tableau 23: PCP et SPP réalisés et réhabilités sur la période 2016-2018.....	38
Tableau 24: Taux de réalisation de la cible de 2020 en termes de PCP	39
Tableau 25: Taux de réalisation de la cible de 2020 en termes de SPP	39
Tableau 26: Situation des indicateurs du sous-programme «hydraulique pastorale» au 31/12/2018.....	40
Tableau 27: Budget 2018 du MHA et son évolution par rapport à 2017	41
Tableau 28: Situation de l'exécution budgétaire des 3 programmes budgétaire du Ministère au 31 décembre 2018 (en milliers de f cfa)	41
Tableau 29: Situation de l'exécution du budget d'investissement 2018	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 30: Programmation 2019 du MHA.....	49

Figures

Figure 1: Réalisations d'EqPEM en 2018 comparée à celles de 2017	8
Figure 2: Répartition des EqPEM réalisés en 2018 par source de financement.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3 : Evolution des réalisations et des prévisions des EqPEM sur la période 2016-2018.....	9
Figure 4 : Carte du taux d'accès théorique à l'eau potable en 2018.....	14
Figure 5 : Répartition par région des villages FDAL en 2018	17
Figure 6 : Evolutions des réalisations et des prévisions de certification FDAL des villages sur la période 2016-2018.....	18
Figure 7 : Répartition par région des latrines dans les formations sanitaires réalisées en 2018.....	19
Figure 8 : Répartition par région des latrines dans les écoles	19
Figure 9 : Répartition par région des latrines des lieux publics réalisés en 2018.....	19
Figure 10 : Répartition par région des kits de lavages de mains produits en 2018	19
Figure 11 : Graphiques comparés des villages déclenchés et certifiés FDAL	22
Figure 12 : Carte de la répartition des enregistreurs automatiques sur les piézomètres.....	24
Figure 13 : Répartition par région des EqPEM pastoraux réalisés.....	38
Figure 14 : Répartition par région des EqPEM pastoraux réhabilités	38

Introduction

Adopté le 09 mai 2017 par le gouvernement comme instrument pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable relatifs à l'eau potable et à l'assainissement, le Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA) à l'horizon 2030 a deux (2) objectifs généraux : (i) assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous et (ii) contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'hydraulique pastorale. Il s'intègre dans le Plan de Développement Economique et Social du Niger sur la période 2017-2021.

Le PROSEHA est structuré en cinq (5) sous-programmes correspondant à chacun de ses objectifs spécifiques. Ces sous-programmes sont :

- Le sous-programme « Alimentation en Eau potable » ;
- Le sous-programme « Hygiène et Assainissement » ;
- Le sous-programme « Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau » ;
- Le sous-programme « Gouvernance » ;
- Le sous-programme « Hydraulique Pastorale »

L'avancement annuel du PROSEHA est analysé au niveau national lors d'une revue sectorielle à travers le rapport annuel d'activités du MHA élaboré par la Direction des Etudes et de la Programmation et soumis à l'examen et à l'adoption du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et de ses partenaires techniques et financiers.

Le présent rapport annuel s'inscrit dans ce cadre et est établi sur la base de plusieurs sources d'informations. Il s'agit principalement des rapports bilan 2018 des régions et de la SPEN, du rapport 2018 sur les indicateurs validés par le Comité Technique Permanent de Validation des Indicateurs sur l'Eau et l'Assainissement, des rapports annuels des directions, générales, transversales et régionales du MHA. Ces rapports fournissent des données sur les programmations et les réalisations physiques et financières de l'année 2018, les difficultés rencontrées ainsi que les solutions envisagées.

Le rapport est structuré en cinq (9) parties à savoir :

- le bilan de mise en œuvre des actions et l'évolution des principaux indicateurs de chacun des cinq (5) sous-programme du PROSEHA ;
- le bilan financier du programme ;
- les difficultés rencontrées et les solutions envisagées ;
- l'état de mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle de 2018 ;
- la Programmation de l'année 2019.

1. Sous-programme « alimentation en eau potable »

1.1. Bilan de mise en œuvre des actions

L'objectif du sous-programme à l'horizon 2030, est d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable. Cet objectif se réalise à travers deux objectifs opérationnels : (i) Objectif opérationnel n°11a : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural et (ii) Objectif opérationnel n°11b : Assurer l'accès universel à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain.

1.1.1. Objectif opérationnel n°11a : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural

Cinq (5) actions de cet objectif opérationnel ont été prévues d'être exécutées au cours de la première phase (2016-2020) à savoir :

- A1101 : Réalisation d'ouvrages pour desservir 665.000 nouveaux ménages (approximativement 500 Multi villages, 400 Mini AEP et 900 PEA) ;
- A1102 : Assistance technique et renforcement des capacités pour l'exploitation et la maintenance efficaces de 80% de l'ensemble des ouvrages d'AEP ;
- A1103 : Assistance technique, financière et matérielle et développement des ressources humaines pour l'extension des compétences et opérations du BRHU /SU aux problématiques de l'hydraulique villageoise ;
- A1104 : Réalisation des ouvrages pour desservir les établissements scolaires ;
- A1105 : Réalisation des ouvrages pour desservir les formations sanitaires.

Le bilan de la mise en œuvre de ces actions est présenté en cinq (5) points correspondants chacun aux résultats attendus.

R1101 : Le taux d'accès des populations aux services optimaux est de 25% (ménages desservis) et le taux d'accès des populations aux services basiques est de 50% (bornes fontaines, PEA)

Les réalisations d'ouvrages en hydraulique villageoise validées lors de l'atelier bilan 2018 et programmation 2019 sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 1: Réalisations physiques d'ouvrages en milieu villageois

Intitulé	Exécution physique globale			REGIONS							
	Prévision (a)	Réalisation (b)	Taux (%) c=b*100/a	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
SP1 : Alimentation en Eau Potable											
Réalisation d'infrastructures AEP											
PEA	258	217	84,11%	7	13	15	46	8	38	55	35
Mini AEP simple (AEPS)	115	112	97,39%	1	19	2	24	1	21	23	21
AEP multi-villages (AEP MV)	50	24	48,00%	0	1	6	5	0	5	5	2
Extensions mini AEP (nouvelles BF)	63	70	111,11%	6	4	8	0	0	25	3	24
Puits cimentés villageois	125	54	43,20%	1	7	24	6	0	12	2	2
FPMH	569	190	33,39%	6	34	7	45	1	0	94	3
Forages	152	59	38,82%	11	20	0	1	3	7	0	17
EqPEM réalisés	3 514	2 882	82,01%	56	441	340	569	37	521	575	343
Nouveaux ménages desservis	87 850	72 050	82,01%	1 400	11 025	10 625	14 225	925	12 929	14 375	8 575
Réhabilitation d'infrastructures AEP											
PEA	24	8	33,33%	0	1	0	0	3	3	1	0
Mini AEP simple	24	25	104,17%	1	1	5	1	0	13	4	0
AEP multi-villages	24	5	20,83%	0	0	0	0	0	0	5	0
Puits cimentés villageois	71	50	70,42%	1	0	17	14	4	8	5	1
FPMH	116	80	68,97%	6	6	12	13	0	0	20	23
EqPEM réhabilités	931	404	43,39%	7	6	106	27	3	147	84	24
Ménages desservis (service rétabli)	23 275	101 00	43,39%	175	150	2 650	675	75	3 675	2 100	600

Source : Bilan 2018 et Programmation 2019 consolidés, DEP/MHA

Le tableau N°1 montre qu'en 2018, les taux de réalisation des puits cimentés villageois, des FPMH et des forages sont faibles. Il en est de même pour le taux de réhabilitation des PEA. Ces faibles taux s'expliquent par le démarrage tardif des travaux de forages, le non respect de la programmation de certains intervenants. D'une manière générale, le bilan des réalisations est assez satisfaisant par rapport aux programmations.

Par ailleurs, (i) 2 882 éqPEM ont été réalisés sur 3 514 programmés soit un taux de réalisation de 82.01% et (ii) 404 éqPEM réhabilités sur 931 programmés soit un taux de réalisation de 43,39%. La réalisation de ces ouvrages a permis de desservir 72 050 nouveaux ménages (soit 720 500 personnes supplémentaires) tandis que la réhabilitation des ouvrages a permis de rétablir le service à 10 100 ménages (soit 101 000 personnes).

Les EqPEM réalisés et les ménages desservis en 2018 sont en hausse par rapport à 2017 comme l'indique la figure suivante :



Figure 1: Réalisations d'EqPEM en 2018 comparée à celles de 2017

La réalisation des équivalents points d'eau sur la période 2016-2018 est présentée dans le tableau N°2 ci-après :

Tableau 2: Réalisations physiques consolidées EqPEM en milieu villageois sur la période 2016-2018

Régions	2016	2017	2018	2016-2018	Proportion (%)
Agadez	70	43	56	169	2
Diffa	354	517	441	1312	16
Dosso	444	529	340	1313	16
Maradi	295	435	569	1299	16
Niamey	8	0	37	45	1
Tahoua	1 000	102	521	1623	20
Tillabéri	578	392	575	1545	19

Régions	2016	2017	2018	2016-2018	Proportion (%)
Zinder	263	403	343	1009	12
Total	3 012	2 415	2 882	8309	100

Source : Bilans 2016, 2017 et 2018 consolidés DEP/MHA

Il ressort du tableau ci-dessus que 8 309 équivalents points d'eau ont été réalisés sur la période 2016-2018 pour un objectif de 18 000 EqPEM à réaliser soit un taux de réalisation de 46%.

Le graphique ci-après montre l'évolution des réalisations d'équivalents points d'eau par rapport aux cibles. Il en résulte que ces dernières ne seront pas atteintes si l'on n'augmente pas le volume des travaux pour les années à venir.

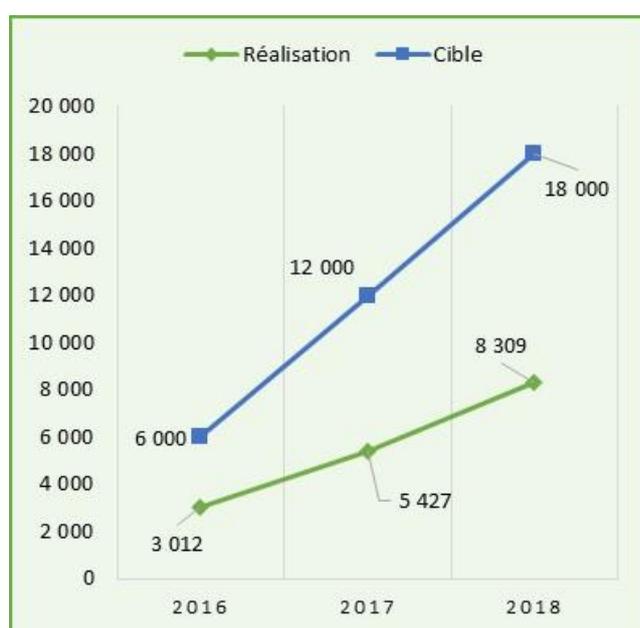


Figure 2 : Evolution des réalisations et des prévisions des EqPEM sur la période 2016-2018

En termes de ménages desservis, le bilan consolidé sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

Tableau 3: Répartition des ménages desservis par région sur la période 2016-2018

Régions	2016	2017	2018	2016-2018	Cible 2020	Taux de réalisation
Agadez	1 600	600	1 400	3 600	8 820	40,82
Diffa	7 000	10 300	11 025	18 025	27 911	64,58
Dosso	6 325	11 950	10 625	28 900	54 827	52,71
Maradi	5 450	9 150	14 225	28 825	125 869	22,90
Niamey	/	/	925	925	/	/
Tahoua	24 650	2 200	12 929	39 779	140 836	28,24
Tillabéri	10 325	5 550	14 375	30 250	128 460	23,55
Zinder	5 000	8 300	8 575	21 875	178 823	12,23
Total	60 350	37 750	74 079	172 179	665 346	25,88

Source : DGH/MHA Bilans 2016 et 2018

Ce tableau montre que le taux de satisfaction des besoins en ménages desservis est de 26% au 31 décembre 2018 par rapport à la cible de 2020 avec des écarts importants entre les régions. La région de Zinder enregistre le taux le plus faible qui est de 12,23% alors que la région de Diffa connaît une nette avancée vers l'atteinte de l'objectif de 2020 avec un taux de réalisation de 64,58%.

R1102 : 80% des communes et délégataires de services satisfont les critères de performances déterminés dans le cadre réglementaire

Plusieurs leviers d'actions permettent d'atteindre ce résultat à savoir :

- la mise en place d'un cadre de concertation fonctionnel impliquant les usagers dans les communes ;
- l'élaboration d'un Plan Local Eau et Assainissement (PLEA) dans chaque commune ;
- la mise en gestion déléguée de toutes les adductions d'eau potable ;
- l'opérationnalisation des Services Municipaux Eau et Assainissement (agent SMEA qualifié recruté) ;
- la révision du guide de service public de l'eau et sa mise en œuvre.

Le tableau N°4 ci-dessous donne les résultats des actions menées par région.

Tableau 4: Nombre de communes assurant une gestion satisfaisante des services publics AEPHA par région

Régions	Nbr de commune ayant 100% d'AEP en gestion délégué	Existence d'Agent EHA	Nbre de Communes ayant un agent SMEA	Existence de PLEA	Existence de cadre de concertation	Nbre de Commune ayant obtenu score min=3
Agadez	0	2	2	0	0	0
Diffa	8	0	0	12	0	0
Dosso	16	7	9	31	2	4
Maradi	39	16	16	23	15	11
Niamey	0	0	0	0	0	0
Tahoua	23	4	4	12	3	3
Tillabéri	11	2	2	20	4	0
Zinder	22	5	5	27	42	17
Total	119	36	38	125	66	35

1.1.2. Objectif opérationnel n°11b : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain

Le bilan de ces actions est présenté en six (6) points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1106 : Dans les 54 centres concédés 2015, le taux d'accès des ménages aux services optimaux est de 80 % et le taux d'accès des ménages aux services basiques est de 95 %

Le tableau N° 9 ci-dessous présente les réalisations physiques enregistrées en 2018 dans le cadre de l'augmentation des capacités de production et de stockage, de développement des réseaux de desserte et de densification des réseaux existants.

Tableau 5: Réalisation physique de 2018 dans les 54 centres concédés à la SPEN

Désignation	Programmation	Réalisation	Taux de réalisation (%)
Branchements sociaux	24 640	24 542	99,60
Bornes fontaines	424	357	84,20
Conduite de distribution (ml)	163 990	172 000	104
Conduite d'adduction (ml)	15 250	7 429	48,71
Réservoirs	1	2	200
Nouveau Forage	8	8	100
Ancien forages réhabilités	5	5	100
Résultats			
Nouveaux ménages desservis	45 840	42 392	92,48
Nombre de personnes supplémentaires desservis	458 400	423 920	92,48

Source : Bilan SPEN, 2018

Le bilan des réalisations de 2018 est très satisfaisant. Les réalisations de branchements sociaux et des bornes fontaines ont permis de desservir 423 920 nouvelles personnes des ménages (42 392 nouveaux ménages) en eau potable.

Tableau 6: Réalisations physiques sur la période 2016-2018 dans les 54 centres concédés à la SPEN.

Activités	2016	2017	2018	2016-2018
REALISATION D'INFRASTRUCTURES AEP				
Branchements sociaux	0	42	24 542	24 584
Bornes fontaines	47	77	357	481
Réservoirs	1	5	2	8
Pose de conduite de distribution (Km)	188,91	14 034	172 000	186 222,91
Station de traitement d'eau	0	1	/	1
Pose de conduite d'adduction d'eau potable (Km)	134,21	220	7 429	7 783,21
Forages	33	2	8	43
REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES AEP				
Réservoirs	2	4	/	6
Forages	/	/	5	5

Source : Bilans MHA, 2016-2018

R1107 : Dans les 19 nouveaux centres concédés après 2015, le taux d'accès des ménages aux services optimaux est de 50% et le taux d'accès des ménages aux services basiques est de 90%

Le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) 2016-2030 a prévu dans un premier temps l'extension du périmètre de la concession de la SPEN à 19 nouveaux centres à l'horizon 2020 et de réaliser de nouveaux ouvrages de production, de stockage et de distribution dans ces centres.

Au 31 décembre 2018, seul le centre de Famalé-Dessa, dans la région de Tillabéri, a été transféré dans le périmètre concédé de la SPEN, et mis sous affermage avec la SEEN. Le processus de transfert du centre de Galmi est en cours.

Le MHA a finalisé le processus de recrutement du maître d'œuvre pour l'optimisation de 9 centres en vue de leur transfert dans le périmètre concédé de la SPEN. Il s'agit des centres semi-urbains dans la région de Tillabéri (Ballayara et Bonkoukou), Région de Dosso (Kiota Mayaki, Tibiri et Guéchémé) et la région de Tahoua (Badaguichiri, Déoulé, Tabotaki et Malbaza).

R1108 : Péréquation des coûts entre les grandes villes et les petites villes ; entre les ménages à fort revenu et les grands consommateurs et les petits consommateurs (tarifs progressifs)

Le principe de la péréquation au niveau des centres urbains est appliqué conformément à la réglementation au Niger.

R1109 : Renforcement de la productivité financière du système SPEN/SEEN

Un comité de révision a été mis en place et a procédé à l'élaboration d'un arrêté relatif à la révision du prix de l'eau. La note technique de présentation de cet arrêté a été produite et présentée au Gouvernement. Des séances de sensibilisations des acteurs ont été menées par la SPEN en collaboration avec le réseau des journalistes sur l'eau et l'assainissement.

R1110 : Accès de la SPEN aux financements concessionnels

La SPEN est à pieds d'œuvre pour le bouclage de financement de la 3ème filaire du traitement et de distribution d'eau potable dans la ville de Niamey. Des requêtes ont été adressées aux bailleurs de fonds pour financement pour l'optimisation des centres de Dosso, Maradi et Diffa.

R1111 : 100% des textes législatifs et réglementaires du secteur sont appliqués

En 2018, le Gouvernement a adopté et soumis à l'Assemblée Nationale le projet de Loi portant création, composition et fonctionnement d'une autorité de régulation du secteur de l'eau. Ce qui constitue un gage pour l'application des textes y compris une tarification pour le milieu rural respectant les principes de non-discrimination et de solidarité.

1.2. Situation des indicateurs du sous-programme « Alimentation en eau potable »

Le tableau ci-dessous présente la situation des indicateurs du sous-programme au 31 décembre 2018. La situation désagrégée par région figure dans le rapport 2018 des indicateurs.

Tableau 7: Situation des indicateurs du sous-programme « Alimentation en eau potable » au 31/12/2018

<i>Code</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Désagrégation</i>	<i>Valeur et année de référence</i>	<i>Réalisé 2016</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>Cible 2018</i>	<i>Réalisé 2018</i>
IOS1101	Taux d'accès des ménages aux services optimaux	%	Milieu rural	1,01 (2018)	1,1	1,25	3	1,01
			Milieu urbain	35,48 (2018)	63,6	65,76	70	35,48

<i>Code</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Désagrégation</i>	<i>Valeur et année de référence</i>	<i>Réalisé 2016</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>Cible 2018</i>	<i>Réalisé 2018</i>
	d'eau potable							
IOS1102	Taux d'accès des ménages aux services basiques d'eau potable	%	Milieu rural	20,95 (2018)	18	22,06	24	20,95
			Milieu urbain	55,93 (2018)	29,6	28,80	25	55,93
IOS1103	Taux d'Accès théorique	%	Niger	44,2 (2015)	45,5	45,91	60	46,31
IOS1104	Taux de Couverture géographique (TCg)	%	Niger	68,6 (2015)	69,5	70,85	80	71,14
IOS1105	Taux de panne (TP)	%	Niger	9,10 (2015)	8,5	8,94	5	8,37
IOS1106	Taux de Desserte (TD)	%	Niger	90,14 (2015)	93,20	94,66	94,75	95,22
IOS1107	Nombre de nouveaux éqPEM en milieu villageois	Nbr	Niger	5 417 (2017)	3 012	5417	18 000	8 309

Il est à noter que pour les indicateurs IOS1101 et IOS1102, les réalisations avaient été déterminées à partir des données du référentiel en attendant la mise en place d'un dispositif pour leur monitoring. Ce dispositif a été mis en place en 2018 et une enquête auprès des ménages a été réalisée par l'Institut National de Statistique pour établir les valeurs de référence. Il est à préciser que les cibles initialement fixées étaient provisoires. Elles seront révisées si nécessaire lors de l'évaluation à mi-parcours de la phase 1 du PROSEHA.

➤ **Taux d'accès des ménages aux services optimaux d'eau potable**

En milieu rural, il ressort que 1,01% de la population a accès à domicile d'un point d'eau amélioré exempt de toute contamination de matières fécales. La cible de 3% en 2018 n'est pas atteinte. En milieu urbain, la valeur de référence en 2018 s'établit à 35,48%. La cible de 2018 n'est pas également atteinte.

➤ **Taux d'accès des ménages aux services basiques d'eau potable**

En 2018, 20,95% de la population du milieu rural a accès à une source d'eau améliorée avec une durée de collecte en aller-retour inférieure à 30 mn y compris le temps d'attente pour 55,93% en milieu urbain. Les cibles de 2018 ne sont pas atteintes. Il est à préciser qu'en milieu urbain, l'objectif est de réduire l'accès aux services basiques de l'eau potable au profit de l'accès aux services optimaux.

➤ Taux d'Accès théorique

En 2018, les nouvelles réalisations de PEM ont permis de faire progresser le taux d'accès théorique à l'eau potable de 45,91% en 2017 à 46,31% en 2018. La cible de 60% en 2018 n'est donc pas atteinte. Cependant, les activités réalisées ont permis de desservir 740 790 personnes additionnelles en eau potable en 2018 contre 480 500 personnes additionnelles desservies en 2017. Cette progression, en termes de taux d'accès, reste relativement faible et s'explique entre autres par l'accroissement annuel de la population (718 826 personnes) qui affecte les efforts entrepris pour améliorer le Taux d'Accès. Au total, 8 438 569 personnes sont desservies sur une population estimée de 18 222 825 personnes en milieu rural. De 2016 à 2018, on note un accroissement continu et global de 1,26 points de pourcentage. Ce rythme ne permettra pas d'atteindre la cible de 90% à l'horizon de 2020.

Par ailleurs, en 2018, le nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 50% est de 149 contre 154 en 2017 soit une réduction de 5 communes. Les communes ayant un taux inférieur à 50% sont surtout localisées par ordre d'importance, dans les régions de Zinder, Tahoua, Maradi et Tillabéri. Ce sont ces quatre régions qui occupent les derniers rangs en matière de taux d'accès à l'eau potable. Cette contre-performance s'explique par le faible ciblage des communes lors des interventions de certains acteurs. Cette situation suggère de mettre l'accent sur la concertation entre les acteurs aux niveaux régional et national pour une meilleure coordination des interventions des différents acteurs.

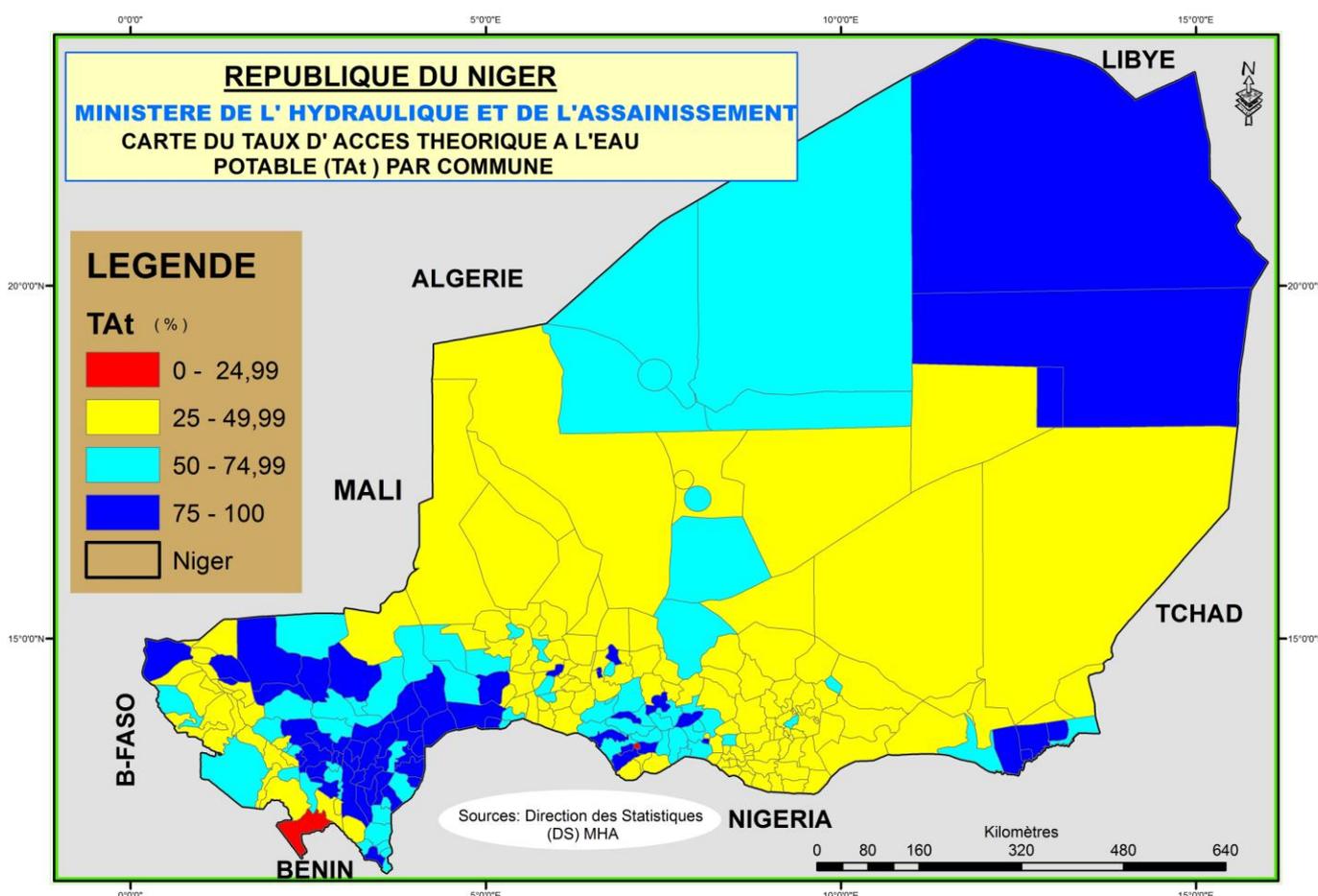


Figure 3 : Carte du taux d'accès théorique à l'eau potable en 2018

➤ Taux de couverture géographique

En 2018, le TCg est de 71,14% contre 70,85% en 2017 ; soit une augmentation de 0,29 point de pourcentage. La population rurale bénéficiant d'au moins un point d'eau moderne en 2018 est de 12 964 270 habitants pour une cible de 14 578 260 habitants (80%). La population additionnelle due aux activités de 2018 est d'environ 52 847 habitants. La cible de 80% n'est pas atteinte.

➤ **Taux de panne**

La cible en 2018 de cet indicateur est de 5%. Cette cible est loin d'être atteinte avec le taux de panne (TP) de 8,37% en 2018 contre malgré une baisse sensible de 0,57 points de pourcentage par rapport à 8,94 % en 2017. La région de Tillabéri a le plus fort taux de panne avec 12,7%. Il faut noter également que les Forages Equipés de Pompe à Motricité Humaine et les Puits Cimentés sont les types de PEM qui ont les taux de panne avec respectivement 15% et 10%. Le taux de panne est de 2% pour les mini-AEP. Il est de 4% pour les PEA et les SPP.

2. Sous-programme « Hygiène et assainissement »

2.1. Bilan de mise en œuvre des actions

L'objectif du sous-programme est, d'assurer à l'horizon 2030, l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, de mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, et de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées.

Le bilan des réalisations de 2018 de ce sous-programme est détaillé dans les paragraphes ci-dessous.

2.1.1. Objectif opérationnel n°12a : Améliorer l'assainissement et hygiène des ménages

R1201 : Tous les villages sont certifiés FDAL

Le point sur la situation de la mise en œuvre de l'ATPC dans les villages au cours de l'année 2018 est présenté dans le tableau N°8 ci-après :

Tableau 8: Mise en œuvre de l'ATPC dans les villages en 2018

Activités	Programmation	Réalisation	Taux d'exécution	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
Approche ATPC : nombre de villages déclenchés	1 122	615	54,81%	10	4	50	231	0	122	-	198
Approche ATPC : population totale	375 616	465 713	123,99%	3 109	15 135	24 962	103 428	0	121 079	0	198 000
Villages FDAL	597	342	57,25%	0	4	28	117	0	19	84	90

Source : Bilan/programmation MHA (2018/2019)

Il ressort de ce tableau que :

- l'approche ATPC a été déclenchée dans **615 villages** en 2018 pour une programmation de 1 122 villages soit un taux d'exécution de 54.81% ;
- 342 villages pour l'année 2018 ont été certifiés Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL) contre 597 Villages programmés soit un taux d'exécution de 57.25% ;

Les écarts constatés au niveau de cette activité, s'expliquent par plusieurs raisons à savoir :

- la réorientation des fonds destinés à l'ATPC de certains partenaires vers d'autres activités d'urgence dans les zones d'insécurité (c'est par exemple la prise en charge des personnes déplacées en matière hébergement, nutrition, ...) et en cas d'abandon des villages;
- l'insuffisance des ressources et les révisions budgétaires au niveau de certains partenaires techniques financiers (ONG surtout) au cours de l'année;
- le suivi des villages n'est pas de la qualité escomptée, la périodicité du suivi n'est pas respectée des fois, ce qui fait que les villages déclenchés sont difficilement amenés à la certification ;
- le scepticisme de certains villages à l'ATPC dû aux raisons culturelles.

La figure ci-après présente la répartition par région des villages déclarés FDAL en 2018.

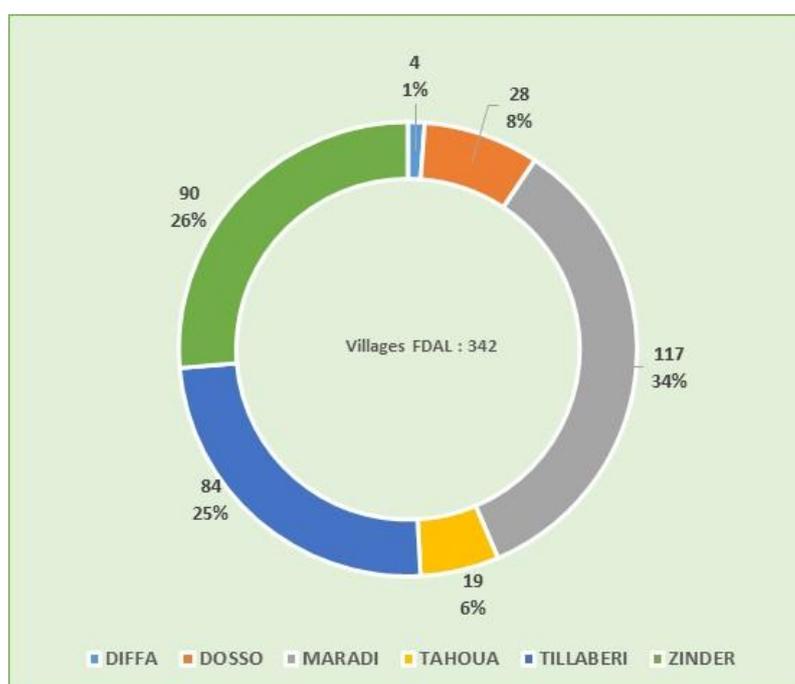


Figure 4 : Répartition par région des villages FDAL en 2018

Comme l'indique la figure 5 ci-dessus, le taux de certification des villages le plus élevé est constaté à Maradi avec 34% où plusieurs ONG internationales et autres partenaires sont intervenues.

Les régions d'Agadez, de Diffa, de Dosso et de Tahoua enregistrent de faibles taux de certification FDAL (respectivement : 0%, 1%, 8%, 6%). Ces faibles taux s'expliqueraient par une moindre présence de partenaires au sein ces régions.

L'avancement de la mise en œuvre de l'ATPC sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

Tableau 9: Certification FDAL des villages sur la période 2016-2018

Activités	Réalizations				Cible 2020	Taux de réalisation de la cible 2020 (%)
	2016	2017	2018	2016-2018		
Approche ATPC : Nbre de villages déclenchés	1 243	742	615	2 046	10 000	20,46
Approche ATPC : Population totale	727 024	416 372	465 713	1 609 109	9 010 235	17,85
Villages certifiés FDAL	834	381	342	1 557	10 481	14,85

Source : DGA/MHA, 2018

Le tableau N°9 ci-dessus montre que le taux de réalisation de la cible relatif au nombre de villages déclenchés sur la période de 2016-2018 est de 20,46% alors que ce taux en ce qui concerne la certification des villages est de 14,85%. L'objectif fixé est loin d'être atteint. Cela est dû aux raisons citées plus haut dans le commentaire du tableau N°8.

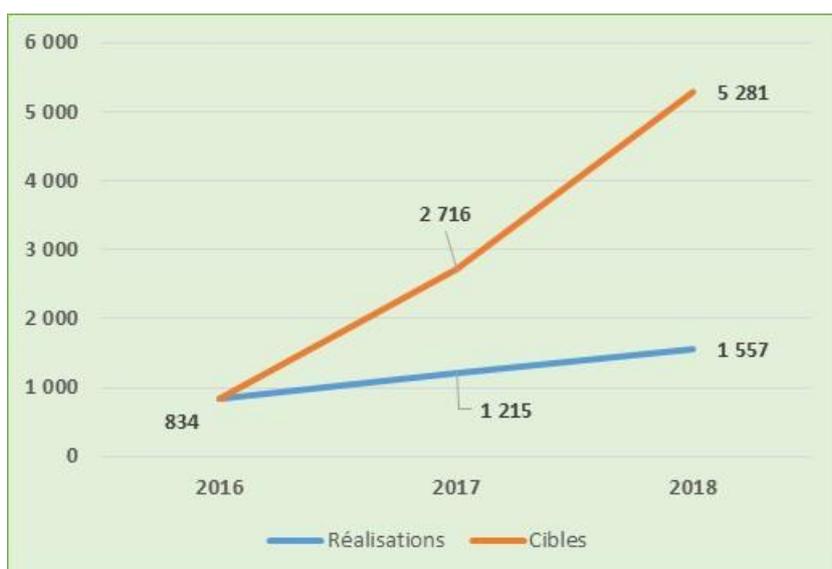


Figure 5 : Evolutions des réalisations et des prévisions de certification FDAL des villages sur la période 2016-2018

R1202 : Tous les quartiers sont certifiés FDAL

En 2018 la commune de Bagaroua a été la première commune certifiée FDAL au Niger dont les 04 quartiers certifiés FDAL.

R1203 : Au moins 40% des ménages ruraux sont équipés de systèmes adéquats d'assainissement

La communication pour un changement de comportement (CCC) et la promotion du marketing de l'assainissement en milieu rural contribuent à l'obtention de ce résultat. La mise en œuvre en 2018 de ces actions a donné les principales réalisations suivantes.

Tableau 10: Latrines familiales et ouvrages d'eaux grises réalisés en 2018

Activités	Program-mation	Réalisatio-n	Taux de réalisatio-n	Agade-z	Diff-a	Doss-o	Mara-di	Niame-y	Tahou-a	Tillabé-ri	Zinde-r
Latrines familiales	3665	618	16,86%	0	108	291	0	0	0	219	0
Ouvrages Eaux grises	11	10	90,91%	0	0	0	0	0	10	0	0

Source : Bilan/programmation MHA (2018/2019)

Le tableau N°10 ci-dessus montre un faible taux de réalisation de latrines familiales qui est de 16,86% dû à l'insuffisance de financement. Aussi 90,91% des ouvrages d'eaux grises ont –ils été réalisés.

2.1.2. Objectifs opérationnels n°12b-n°12d : Améliorer l'assainissement et l'hygiène des établissements scolaires, des formations sanitaires et des autres lieux de vie

Le bilan de la mise en œuvre de cette action au cours de l'année 2018 est présenté comme suit :

Tableau 11: Latrines dans les formations sanitaires, les établissements scolaires et les lieux publics réalisées en 2018

Activités	Programmation	Réalisation	Taux de réalisation
Latrines dans les formations sanitaires	190	217	114,24
Latrines dans les établissements scolaires	190	396	208,42
Latrines dans les lieux publics	100	317	317
Total	480	930	193,75%

Source : Bilan/programmation MHA (2018/2019)

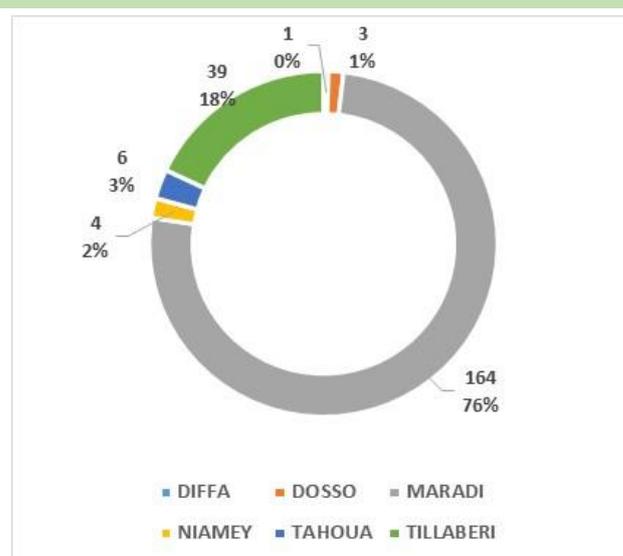
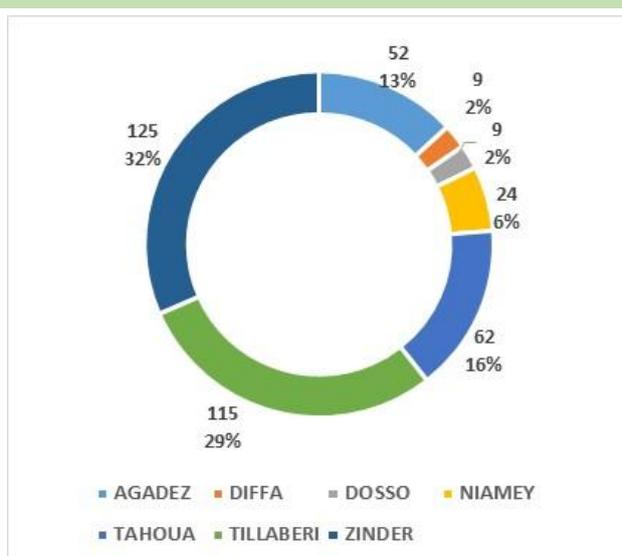
Le tableau N°11 fait ressortir des taux de réalisation des latrines supérieurs 100%. Ces taux, prennent en compte les réalisations alors qu'ils n'ont pas été pris en compte dans la programmation.

Les figures 7 et 8 suivantes montrent la répartition par région de ces réalisations.

Figure N°13: Répartition par région des latrines dans les formations sanitaires réalisées en 2018

Figure 6 : Répartition par région des latrines dans les formations sanitaires réalisées en 2018

Figure 7 : Répartition par région des latrines dans les écoles



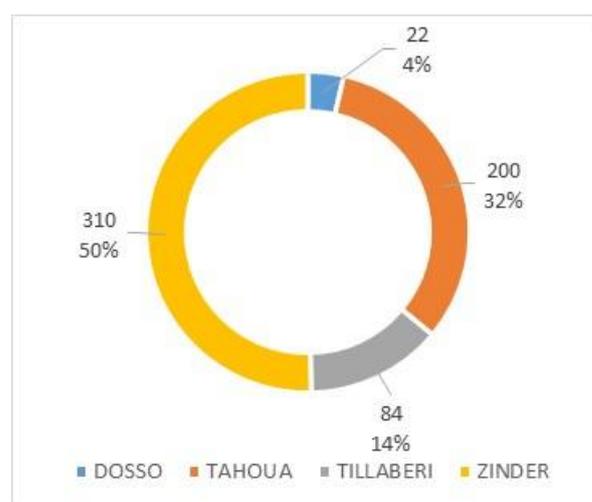
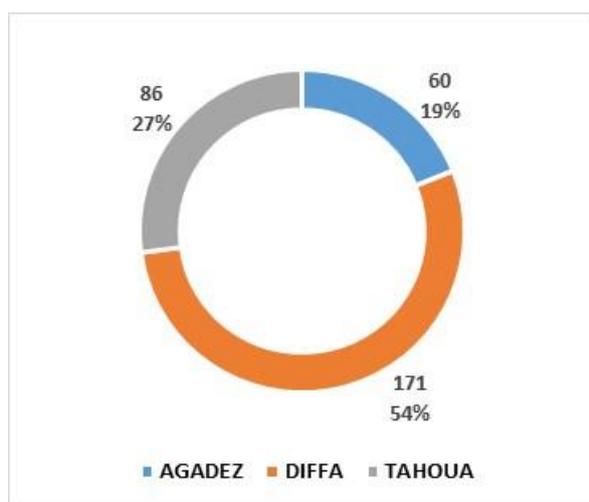
Source : MHA ; Bilan 2018

La figure 8 montre qu'au niveau des formations sanitaires, la région de Maradi a construit 76% de latrines sur le total des réalisations, suivi de la région de Tillabéri avec 18%.

Au niveau des établissements scolaires, comme l'indique la figure 14 la région de Zinder a réalisé 32% des latrines scolaires sur le total des latrines réalisées, suivie des régions de Tillabéri (29%), Tahoua (16%) et Agadez (13%).

Figure 8 : Répartition par région des latrines des lieux publics réalisés en 2018

Figure 9 : Répartition par région des kits de lavages de mains produits en 2018



Source : DGA/MHA, 2018

Conformément à la figure 9, la région de Diffa à 54% des réalisations des latrines publiques, suivi des régions de Tahoua et d'Agadez avec respectivement 27% et 19%.

Par ailleurs, il convient de noter que le schéma directeur d'assainissement de la ville de Niamey, le Guide National de l'Assainissement et le Document de Politique National d'Hygiène et d'Assainissement (DPNHA) sont en cours d'élaboration. Les études de construction de la deuxième STBV de la ville de Niamey sont également en cours.

2.1.3. Objectif opérationnel n°12e : Renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion de l'hygiène et de l'assainissement

R1225 : La coordination et le pilotage du sous-programme au niveau national sont satisfaisants

La Dotation de la Direction Générale de l'Assainissement en ressources humaines, matérielles, logistiques et financières, d'outils de gestion et systèmes d'obligation de résultats pour la coordination et le pilotage du sous-programme permet d'obtenir ce résultat. La mise en œuvre de cette action en 2018 a permis d'obtenir les produits présentés dans le tableau suivant :

Tableau 12: Produits liés au renforcement de capacité de la DGA en 2018

Produits	Produit obtenus
Ressources humaines affectées à la DGA	2
Ressources matérielles affectées DGA (ordinateurs, photocopieurs...)	2 ordinateurs portables, 3 imprimantes laser HP ;3 ordinateurs de bureau,3 onduleurs,1 photocopieuse,4 pneus de véhicule et du consommable informatique.
Logistiques affectées à la DGA (véhicule)	1 véhicule
Formation des cadres (GAR, informatique, genre, notion de base sur l'administration générale, passation des marchés, l'élaboration du budget programme, urgence et élimination, Hygiène et Assainissement, Gestion de l'Hygiène	08 sessions formations

Produits	Produit obtenus
Menstruelle...)	

Source : DGA/MHA, 2018

2.2. Situation des indicateurs du sous-programme « hygiène et assainissement »

L'état de réalisation des indicateurs est présenté dans le tableau ci-après. La situation désagrégée par région figure dans le rapport 2018 des indicateurs. La répartition de la population suivant les différents niveaux de services de l'assainissement figure également dans le rapport sur les indicateurs.

Tableau 13: Situation des indicateurs du sous-programme « Hygiène et Assainissement » au 31/12/2018

Code	Indicateurs	Unité	Valeur atteinte	Valeur cible	Observations
IOS1201	Taux d'accès des ménages au service optimal d'assainissement	%	Milieu rural : 1,1	10,64	Source des données : Enquête auprès des ménages de l'INS.
			Milieu urbain : 19,6	18,64	
IOS1202	Taux d'accès des ménages au service basique d'assainissement	%	Milieu rural : 7,3	22,72	
			Milieu urbain : 39,3	35,68	
IOS1203	Pourcentage de la population déféquant à l'air libre	%	Milieu rural : 82,2	64,48	
			Milieu urbain : 11,7	11,04	
IOS1204	Pourcentage des villages/ quartiers déclarés FDAL	%	Milieu rural : 6,7	20,45	Source des données : DGA/MHA
			Milieu urbain : 30	30	

Il est à noter que pour les indicateurs IOS1201, IOS1202 et IOS1203, les cibles provisoires avaient été déterminées à partir des données de ENISED/ INS / 2015 en attendant la mise en place d'un dispositif pour leur monitoring. Ce dispositif a été mis en place en 2018 et une enquête auprès des ménages a été réalisée par l'Institut National de Statistique pour établir les valeurs de référence, considérée ici comme des valeurs atteintes. Les cibles de 2018 n'ont pas été atteintes à l'exception de celle du milieu rural de l'indicateur IOS1202.

L'évaluation à mi-parcours de la phase 1 du PROSEHA est prévue en 2019 et permettra entre autres de réviser les cibles pour les rendre plus réalistes.

En 2018, dans le cadre de la mise en œuvre de l'ATPC, 615 villages ont été déclenchés, 342 villages ont été certifiés FDAL pour une population touchée (déclenchée) de 465 713 personnes contre respectivement 742 villages déclenchés, 381 villages certifiés FADL pour une population touchée de 416 372 en 2017. Le taux de certification de 55,6% contre 51,34% en 2017.

Tableau 14: Evolution des villages certifiés FDAL de 2009 à 2018

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total	Taux en 2018
Villages déclenchés	10	65	106	112	434	700	1005	1243	742	615	5 032	14,8%
Villages certifiés FDAL	8	25	64	78	194	63	283	834	381	342	2 272	6,7%

Le tableau ci-dessus donne le cumul de 5 032 villages déclenchés et 2 272 villages certifiés FDAL de depuis l'introduction de l'ATPC en 2009 jusqu'en 2018. Le nombre des localités selon le RGPH/2012 est de 34 054 localités, soit respectivement un taux de 14,8% de villages déclenchés et 6,7 % de villages certifiés FDAL. Le taux des villages déclenchés est passé de 12,97% en 2017 à 14,8% en 2018. Celui des villages certifiés est quant à lui passé de 5,67% en 2017 à 6,7% en 2018.

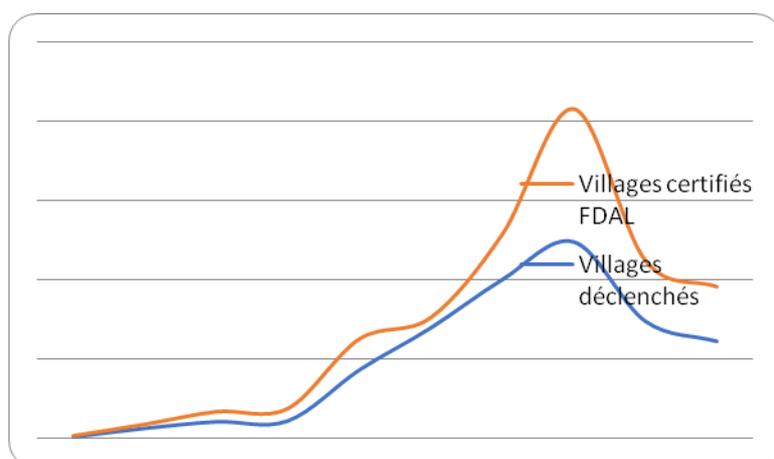


Figure 10 : Graphiques comparés des villages déclenchés et certifiés FDAL

3. Sous-programme « Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau »

L'objectif du sous-programme est de permettre une gestion rationnelle et durable des ressources en eau à l'horizon 2030 à travers des dispositifs de suivi des ressources en eau et un inventaire global actualisé de ces ressources en eau à travers l'objectif opérationnel suivant : *“Améliorer les connaissances et le suivi des ressources en eau et de leurs usages”*. Le bilan des réalisations de l'année de 2018 de ce sous-programme est présenté ci-après :

3.1. Bilan de mise en œuvre des actions

3.1.1. Objectif opérationnel n°13 : Améliorer les connaissances et le suivi des ressources en eau et de leurs usages

Les actions (au nombre de huit) de cet objectif opérationnel qui ont été exécutées en 2018 sont :

- A1301 : Renforcement du dispositif de suivi des ressources en eau de surface ;
- A1302 : Renforcement du dispositif de suivi des ressources en eau souterraine ;
- A1303 : Création et fonctionnement d'un Observatoire de l'Eau et de l'Environnement ;
- A1304 : Création/Renforcement du dispositif de l'évaluation et du suivi de la qualité des eaux ;
- A1305 : Détermination des caractéristiques géomorphologiques des bassins versants et hydrodynamiques des aquifères alluviaux ;
- A1306A : Inventaire Exhaustif des Ressources en eau et des ouvrages d'assainissement sur l'ensemble du territoire national ;
- A1307 : Etudes des besoins en eau de surface et souterraine des sites miniers et protection du Milieu naturel ;
- A1308 : Actualisation du Schéma Directeur de Mise en Valeur et de Gestion des Ressources en eau.

Le bilan d'exécution de ces actions est présenté en 8 points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1301 : Un réseau moderne de mesures des eaux de surface opérationnel est mis en place

Le dispositif de suivi des ressources en eau de surface a été renforcé courant 2018 par l'installation de six (6) stations hydrométriques réparties dans les régions d'Agadez, Tahoua, Dosso et Tillabéri dont la station de la Sirba (Tillabéri) est équipée d'un limnigraphe à mesures automatiques.

R1302 : Un réseau piézométrique optimal est mis en place et permet l'évaluation correcte des ressources en eau souterraine

La mission de campagne de suivi des ressources en eau réalisée en 2018 a permis de faire le point sur la situation actuelle de réseau piézométrique dans les huit régions. Il ressort de cet état de lieux qu'il existe à l'échelle nationale 864 ouvrages du réseau piézométriques dont 824 sont actuellement fonctionnels et 777 nouveaux piézomètres sont recommandés pour renforcer la densité du réseau à l'échelle nationale. Le tableau ci-après présente la répartition par région des ouvrages d'observations du réseau.

Tableau 15: Synthèse de la situation du réseau piézométrique national en 2018

Région	Total Piézo	Piézo MA	Piézo MM	Piézo NFMM	Piézo NFMA	Piézo actuel fonctionnels	Piézo recommandés
Agadez	55	0	55	0	0	55	55
Diffa	75	8	67	19	1	55	55
Dosso	119	21	98	0	0	119	72
Maradi	117	21	96	1	0	116	116
Niamey	27	9	18	0	0	27	27
Tahoua	192	5	187	3	4	185	185
Tillabéri	167	8	159	0	8	159	159
Zinder	112	16	96	1	3	108	108
Total	864	88	776	24	16	824	777

Piézo: Piézomètre

MA: Mesure automatiques

MM: Mesure Manuelle

NF: Non Fonctionnel

La situation actuelle des piézomètres équipés d'enregistreurs automatiques fonctionnels est de 88 sur un total de 104 enregistreurs automatiques installés depuis 2005. Parmi les 16 piézomètres non fonctionnels figurent 3 enregistreurs vandalisés et 13 dont le fonctionnement est arrêté.

La figure suivante montre la répartition de ces enregistreurs.

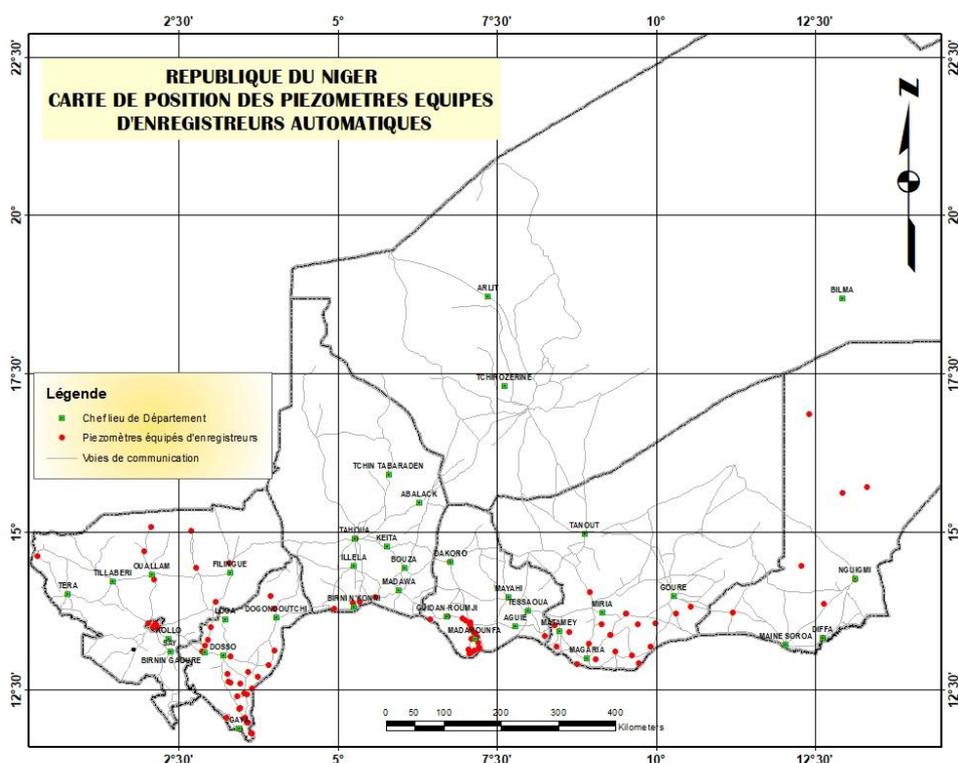


Figure 11 : Carte de la répartition des enregistreurs automatiques sur les piézomètres

R1303 : Un Observatoire de l'Eau et de l'Environnement est mis en place et fonctionnel au niveau central

Une assistance technique a été recrutée et a élaboré une feuille de route pour la mise en place de l'observatoire de l'eau et de l'environnement. Cette feuille de route a fait l'objet de validation.

R1304 : Un réseau de base permettant l'évaluation correcte et le suivi de la qualité des eaux est opérationnel

Dans le cadre de la mise en œuvre du PROSEHA, une équipe de la DGRE MH/A a mené deux activités dans le cadre de ce sous-programme il s'agit de :

- Une mission dans les huit de régions du Niger a été menée pour faire l'état de lieux de réseaux de suivi des ressources en eau et former également les cadres régionaux sur la nouvelle plateforme de suivi des ressources en eau. On note à cet effet, l'existence d'un réseau de 251 points d'observations de la qualité de l'eau sur toute l'étendue du Niger ;
- Une mission dans les régions d'Agadez, de Tahoua, de Zinder et de Diffa pour mettre en place un réseau minimum de suivi de la qualité des eaux des nappes vulnérable à la pollution : 80 échantillons d'eau ont été prélevés et analysés.
- Le prélèvement et l'analyse de dix (10) échantillons d'eau (résidus de pesticides) dans les régions d'Agadez, Tahoua, Dosso et Tillabéry. Ces échantillons d'eau ont été analysés par le LANSPEX

Le réseau du suivi de la qualité de l'eau compte actuellement 251 points d'observations dont un réseau minimum de 80 qualitomètres a mis en place dans les 4 régions du PASEHA3 pour un suivi régulier de 17 indicateurs de paramètres physico-chimiques.

A l'issue des résultats d'analyses d'eau dans ces régions, il a été relevé trois échantillons d'eau de la région d'Agadez présentent des valeurs de fluorures qui varient de 1.54 à 3.84 supérieures aux normes OMS, il s'agit des localités de Tassatizayntallamt, Tchibniten et Tchimbran.

Dans la région de Tahoua, il a été observé sur les 14 échantillons d'eau des valeurs élevées de manganèse, de teneurs élevés de nitrates sur 3 échantillons d'eau et taux de fer total qui dépassent les normes OMS sur 5 échantillons d'eau.

Dans la région de Zinder, on note des valeurs de Fluorures et de manganèse légèrement élevés sur 7 échantillons d'eau.

Dans la région de Diffa, on relève sur certains échantillons d'eau des valeurs de Nitrates (2 échantillons : 61-193 mg/l), nitrites (1 échantillon : 3.68 mg/l), Sulfates (4 échantillons : 410-840 mg/l), Sodium (5 échantillons : 216-700 mg/l) et Manganèse (5 échantillons : 0.6-1.10 mg/l).

R1305 : Le fonctionnement hydrologique des bassins, sous bassins et aquifères est connu en corrélation avec l'évolution des états des eaux de surface et souterraine

La situation actuelle du réseau hydrométrique national se présente comme suit : 11 stations de réception et de transmissions automatiques des données sur 70 stations sur les cours d'eau soit 15,7 % du réseau. Ces stations automatiques sont situées à : Niamey, Ayorou, Kandadji, Tillabéri et Gaya sur le fleuve Niger ; Alcongui sur le Gorouol ; Kakassi sur le Dargol ; Bossey Bangou et Garbey Kourou sur la Sirba ; Torodi sur le Goroubi et une PCD satellitaire sur la Sirba à Garbey Kourou.

Elles transmettent automatiquement les données sur le site FTP du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et d'autres sur le site FTP de l'Agrhymet.

Il a été relevé au cours de cette mission, au niveau de la région d'Agadez que toutes les stations hydrométriques sont vétustes car elles n'ont pas été entretenues depuis plusieurs années. Certaines ont totalement disparu : Dabaga, Agadez Toudou, Agadez camping, Agadez Nigelec, Azamala, Aggassaghas etc. La plupart des stations hydrométriques ont été vandalisées ou emportées par le courant fort des koris.

R1306 A : Les ressources en eau et les infrastructures d'assainissement sont inventoriées

Dans le cadre de l'élaboration des PLEA, un inventaire des ressources en eau et des infrastructures d'assainissement a été mené dans 55 communes des régions de Maradi, Tahoua et Zinder.

R1307 : Les besoins en eau optimaux du secteur minier sont évalués

Dans le cadre de l'élaboration du PANGIRE, une étude thématique sur l'analyse de la demande en eau et son évolution (Rapport thématique n°4) a été réalisée et a présenté les besoins en eau de tous les secteurs jusqu'à l'horizon 2025 selon deux scénarios (économique et de confort). Le tableau montre la simulation quinquennale des besoins à l'horizon 2025 par sous-secteur économique (scénarii économiques et de confort).

Tableau 16: Evolution des besoins annuels totaux sur la période 2015-2025 sous-secteur économique

Evolution des besoins annuels totaux (AEP, industriels, agricoles pastoraux (en millions m³))							
	<i>Scénario économique</i>				<i>Scénario de confort</i>		
Typologie	2015	% vs 2015	2020	2025	2015	2020	2025
AEP du milieu rurale	88,6	7,2	106,5	128,3	147,7	177,5	213,8
AEP (SPEN/SEEN)	82,5	6,7	102,1	125	82,7	104,4	129,7
Eau à usage industriel	33,3	2,7	40,4	48,8	33,3	40,4	48,8
Eau rizicole	543,8	44,3	643,8	744	543,8	643,8	744
Eau maraîchère	273,2	22,2	322	372	273,2	322	372
Eau pastorale	207	16,8	237	271	207	237	271
Total	1228,4	100	1451,8	1689,1	1287,7	1525,1	1779,3

Source : Rapport °4/PANGIRE/MHA/2016

R1308 : Le Schéma Directeur de Mobilisation et de Valorisation des Ressources en Eau est actualisé

L'actualisation du Schéma Directeur de Mise en Valeur et de Gestion des Ressources en Eau a commencé en 2018 avec le recrutement des consultants.

3.2. Situation des indicateurs du sous-programme « connaissance, protection et suivi des ressources en eau »

L'objectif du sous-programme « Connaissance, suivi et protection des ressources en eau » est évalué par un seul indicateur prioritaire de performance pour la phase 1 du PROSEHA à savoir IOS1303 : Taux d'exécution des plans d'actions UGE / bassins / sous-bassins. Cet indicateur ne peut pas être renseigné car les UGE n'ont pas encore démarrées leurs activités. Cela se fera après la mise en place des organes GIRE au niveau des sous-bassins.

Les réalisations du sous-programme ont permis d'actualiser les réseaux de suivi des ressources en eau, mais également d'élaborer quatre (4) SDAGE dans les sous-bassins de la Korama, du Goulbin Maradi, des Dallols Maouri et Basse vallée de la Tarka. Des efforts doivent être poursuivis afin de couvrir le territoire national.

4. Sous-programme « Gouvernance »

L'objectif de ce sous-programme est à l'horizon 2030, d'améliorer la gouvernance, renforcer les capacités nationales et renforcer la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement (ODD Cibles 6a & 6b). Cet objectif se réalise à travers trois objectifs opérationnels à savoir : (i) l'Etat assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur, (ii) l'Etat assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur, et (iii) Soutenir la société pour la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'AFDH.

Le bilan de la mise en œuvre des actions de ce sous-programme au cours de l'année 2018 est présenté comme suit :

4.1. Bilan de mise en œuvre des actions

4.1.1. Objectif opérationnel N°14a : L'Etat assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur

Neuf (09) actions de cet objectif opérationnel ont été mise en œuvre au cours de l'année 2018. Ces actions sont :

- A1401 : Elaboration des documents de management et de planification interne ;
- A1402 : Mobilisation de consultants pour l'appui à la formulation de la politique de l'eau ;
- A1403 : Mise à jour du guide du service public de l'eau en fonction des nouvelles orientations ;
- A1404 : Diffusion des listes de priorités (programmations) retenues aux différents niveaux ;
- A1405 : Vulgarisation des guides BPO et DPPD ;
- A1406 : Elaboration puis mis en œuvre du plan de formation ;
- A1407 : Elaboration du manuel de procédures interne au MHA ;
- A1408 : Incorporation d'un budget adéquat pour le MHA pour le fonctionnement ;
- A1409 : Assistance Technique spécialisée recrutée.

Le bilan d'exécution de ces actions est présenté en neuf (09) points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1401 : Le MHA a développé les outils et méthodes de gestion

L'élaboration des documents de management et planification vise à doter le MH/A de documents de planification et de procédures permettant de renforcer l'efficacité de l'action du Ministère et de mieux mettre en œuvre son Projet d'Appui Institutionnel qui vise généralement le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et administratives du MH/A afin qu'il puisse assurer un leadership efficace et durable sur le développement du secteur.

Courant 2018, le MHA a élaboré le Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses pour la période 2019-2021, le Projet Annuel de Performance de l'année 2019, le Plan de passation des marchés de 2019, le Plan d'Actions Annuel de 2019 du MCF/PROSEHA.

R1402 : La politique de l'eau approuvée

Le processus d'élaboration d'une Politique de l'eau basée sur les engagements internationaux du Niger, notamment les ODD, a commencé en 2018 avec l'élaboration des TDR pour la mobilisation de consultants pour l'appui à la formulation de cette dernière.

R1403 : Révision du guide du service public de l'eau

Le processus de révision a démarré en 2018 avec le recrutement d'un consultant, qui a remis le premier draft du guide révisé.

R1404 : Programmation diffusée aux différents niveaux (communal, régional et central)

Le MHA a validé en décembre 2018 la programmation de l'année 2019 comportant des listings des ouvrages à réaliser et des villages bénéficiaires. Ces programmations ont fait l'objet de diffusion au niveau régional lors des réunions Clusters qui regroupent les acteurs sectoriels provenant des communes, des départements et de la région. Après la validation de la consolidation, cette programmation a fait l'objet de partage au niveau du MH/A (central et régional), de l'association des municipalités du Niger et l'association des régions du Niger.

R1405 : Guides BPO et DPPD diffusés

Après la validation du guide d'élaboration du budget programme par objectif MHA en 2017, un consultant a été recruté à travers le contrat avec le cabinet GFA pour appuyer le MHA à informatiser l'application du BPO. Une première mission a été effectuée en 2018 au cours de laquelle le consultant a analysé le guide BPO afin d'établir une note sur l'analyse de l'application informatique du BPO. Cette mission a été sanctionnée par un rapport.

Concernant le DPPD 2019-2021, le document a été élaboré et transmis au Ministère des Finances. Ce document est assorti du Projet Annuel de Performances 2019 adopté par l'Assemblée Nationale comme Loi des Finances. Ce processus est conduit sous la supervision des Ministères des Finances et du Plan.

R1406 : Plans de formation et de carrière élaborés et mis en œuvre

Le processus de sélection des consultants pour accompagner le MHA dans l'élaboration de ses plans de carrières et de formation pour la période 2020-2022 a été conduit au cours de l'année 2018.

R1407 : Manuel de procédures internes en place

Document essentiel à la structuration du fonctionnement interne du MH/A, ce manuel devra contenir tous les aspects de procédures internes (procédures RH : congés, formation ; procédure en équipement : formalisation des demandes, suivi, traitement ; procédures en matière de marchés publics ; procédures comptables ; procédures de communication interne ; procédures de communication externe, etc.). Les experts retenus pour l'élaboration du manuel de procédures internes ont déposé le document provisoire pour observations et amendement par les membres du comité technique. La validation du document final aura lieu lors d'un atelier qui se tiendra à cet effet mais dont la date n'a pas encore été proposée. Le processus de l'élaboration du manuel de procédures suit donc son cours.

R1408 : Un MHA apte à assumer ses fonctions régaliennes

L'inscription budgétaire dans la Loi de Finances 2018 pour le fonctionnement contribue à l'atteinte de ce résultat. En effet, ce budget s'élève à **517 767 421 FCFA** et représente **0,94%** du budget sectoriel. Ce Montant ne permet pas de couvrir les besoins de fonctionnement du MHA.

R1409 : Le management basé sur les résultats est en place au MHA

Le PROSEHA prévoit d'atteindre ce résultat par le recrutement d'une assistance technique spécialisée au MHA conformément au PAI par : (i) la mise en place une Assistance Technique auprès du Secrétariat Général spécialisée sur le management interne des administrations et sur la GAR, (ii) la formation des agents des structures centrales et régionales aux principes de la GAR, (iii) la mise en place d'un coaching personnalisé pour les directeurs et les managers des structures centrales et (iv) la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des DRHA/DDHA.

Au niveau régional, un processus de recrutement de deux assistants techniques nationaux spécialisés en Maître d'Ouvrage aux Collectivités Territoriales et en appui aux Services Déconcentrés de l'Etat a été entamé pour les régions de Dosso, de Maradi, de Niamey et de Tillabéri.

4.1.2. Objectif opérationnel N°14b : L'Etat assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur

Courant 2018, 5 actions de cet objectif opérationnel ont été mises en œuvre à savoir :

- A1410 : Tenue d'ateliers et réunions ;
- A1411 : Rendre fonctionnel le système d'information et de suivi-évaluation de l'eau et de l'assainissement au Niger (SISEAN) ;
- A1413 : Elaboration d'une stratégie par région en assurant que les fonctions régaliennes soient diffusées ;
- A1414 : Prestation de service définie, contractualisation mis en place, campagne de formation ;
- A1415 : Mise en place d'un plan de formation et exécution de la formation ;

Le bilan d'exécution de ces actions est présenté en 6 points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1410 : Outils de coordination en place

La tenue d'ateliers et de réunions vise à renforcer le leadership sectoriel du MH/A et la coordination des parties prenantes du secteur. Le PAI du MHA a prévu dans ce cadre la tenue des revues sectorielles annuelles, les réunions du cadre de concertation Etat/PTF et celle du cadre de concertation Etat/ONG ainsi qu'un appui au cadre de concertation sur la GIRE.

Le bilan de la tenue d'ateliers et réunions se présente comme suit : (i) 1 revue annuelle sectorielle annuelle, (ii) 6 réunions du cadre de concertation Etat/PTF, (iii) 3 réunions du cadre de concertation Etat/ONG et (iv) aucun appui au cadre de concertation sur la GIRE.

Par ailleurs, la recherche de l'efficacité de tous les financements sectoriels tant intérieurs qu'extérieurs, d'une part et la volonté d'un développement équitable de l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement d'autre part, ont constitué les raisons majeures de la mise en place et de l'opérationnalisation d'un Mécanisme Commun de Financement (MCF) pour le PROSEHA. Ce mécanisme répond à l'ambition de profiter des avantages de mobilisation des financements avec un instrument de financement commun ayant toutes les garanties d'efficacité du mécanisme d'exécution de la dépense, de sécurisation des fonds et de responsabilisation des acteurs de la chaîne de dépenses.

R1411 : Dispositif de suivi-évaluation en place

L'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation du PROSEHA a permis d'obtenir les principaux résultats suivants :

- la mise en place d'une organisation institutionnelle (organes de pilotage et technique) pour le pilotage et le suivi du PROSEHA aux niveaux national, régional et communal ;
- l'opérationnalisation de l'ensemble des outils et procédures conçus tant pour l'alimentation du dispositif, pour le rapportage que la diffusion des informations. Pour cela, un manuel opérationnel de suivi-évaluation a été élaboré et décrit les mécanismes opérationnels de Suivi & Evaluation (S&E) du PROSEHA notamment pour renforcer le système de routine de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des informations sectorielles. Ces mécanismes comprennent les différents domaines programmatiques faisant objet de suivi, les indicateurs priorisés et autres besoins d'informations décisionnelles, les méthodes de collecte et d'analyse de données et le circuit des données. Il met également en relief le rôle des intervenants et partenaires dans la mise en œuvre du S&E du PROSEHA. Sur le plan de la structuration, le dispositif opérationnel de S&E est constitué de trois (3) niveaux (national, régional et communal) qui tous devront être pleinement fonctionnels pour assurer sa performance optimale dans la production, le traitement, la validation et la diffusion des informations sectorielles.
- les indicateurs du PROSEHA rendus opérationnels après l'établissement de leur situation de référence (enquête INS 2018) et l'établissement de leurs cibles et qui peuvent être mieux renseignés du fait de l'existence des outils et procédures de collecte, de traitement et d'analyse des données ;
- la définition d'une architecture cible pour le développement du nouveau Système d'Intégré de Suivi-évaluation sur l'Eau et l'Assainissement au Niger (SISEAN). Cette architecture a été mise au point après un audit technique du SISEAN actuel ;
- L'analyse fonctionnelle détaillée (conceptions générales et détaillées) du nouveau SISEAN a été réalisée.

Par ailleurs, deux (2) tournées de suivi-évaluation ont été réalisées dans les régions. Ces tournées ont permis dans un premier temps de renforcer les capacités des régions dans l'utilisation des outils de collecte et de remontée des données. Dans un second temps, ces missions ont permis d'aider les directions régionales à faire le bilan des réalisations et d'analyser les écarts enregistrés. Enfin, cette mission a permis de vérifier l'effectivité des réalisations sur la base d'un échantillon tiré de façon aléatoire à partir des listings présentés par les DRHA.

R1413 : Le dispositif de coordination régionale renforcé

L'élaboration d'une stratégie par région en assurant que les fonctions régaliennes soient diffusées, participe à l'atteinte de ce résultat. Cette stratégie est essentielle dans le contexte de transfert de compétences et ressources aux communes qui va nécessiter la mise en place d'une coordination régionale. Ce nouveau contexte implique pour les DRHA et les DDHA (surtout) d'améliorer la gouvernance régionale et leur capacité à intervenir sur tout le territoire pour répondre aux besoins des collectivités et pour assumer leur fonction régionale de représentant déconcentré du MH/A.

En 2018, 62 réunions clusters ont été tenues au niveau régional dont, Agadez : 3 ; Diffa : 30, Dosso : 3, Maradi : 6 ; Tahoua : 4 ; Tillabéri : 8 et Zinder : 8). Par ailleurs les régions d'Agadez et Tahoua ont tenu 3 CREA ; Diffa, Dosso, Maradi et Zinder ont tenues chacune 2 réunions de CREA, tandis que Niamey et Tillabéri n'ont tenu qu'une seule réunion chacune.

R1414 : L'appui à la MOCT est effectif dans toutes les communes et conseils régionaux à la fin de la phase 1

Les DRHA, et les DDHA appuient les communes et les conseils régionaux dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage communale dans le cadre de la délégation et le suivi de la gestion des ouvrages, le recrutement des bureaux d'études pour l'élaboration/actualisation des PLEA, le recrutement des agents des SMEA etc. Le bilan de mise en œuvre de cette action se présente comme suit :

Tableau 17: Résultat de l'appui à la MOCT

Activités	Programmation	Réalisation	Taux de réalisation	Réalizations des régions							
				AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
Elaboration de nouveaux PLEA	91	6	6,59	0	0	0	1	0	4	0	1
Actualisation de PLEA existants	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mise en gestion délégués des AEP	487	153	31,42	0	81	1	3	0	0	0	68

Source : MHA, Rapport Bilan 2018

Au 31 décembre 2018, **125** Communes disposent de PLEA ce qui représente **47%** du nombre total des communes (266). Le tableau 18 ci-dessous indique la répartition des PLEA par région.

Tableau 18: Répartition des PLEA par région au 31 décembre 2018

REGION	Nombre de communes	Existence de PLEA	
		Nombre	Pourcentage (%)
Agadez	15	0	0
Diffa	12	12	100
Dosso	43	31	72
Maradi	47	23	49
Niamey	5	0	0
Tahoua	44	12	27
Tillabéri	45	20	44
Zinder	55	27	49
Total	266	125	47

Source : MHA, rapport indicateurs 2018

Ce tableau montre qu'aucune commune des régions de Niamey et d'Agadez ne dispose encore de PLEA. Par contre toutes les communes de Diffa disposent d'un PLEA. On note l'existence de 36 agents eau et assainissement dans 38 communes au niveau de 6 régions comme indiqué dans le tableau N°19 ci-après.

Tableau 1920: Répartition des agents « eau et assainissement » par région au 31 décembre 2018

Régions	Existence d'Agent EHA	Nbre de Communes dotées d'agents SMEA
Agadez	2	2
Diffa	0	0
Dosso	7	9
Maradi	16	16
Niamey	0	0
Tahoua	4	4
Tillabéri	2	2
Zinder	5	5
Total	36	38

Source : MHA, rapport indicateurs 2018

R1415 : Formation continue des agents communaux SMEA effectuée

En 2018, des agents communaux ont bénéficié dans le cadre de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage communale, de l'assistance-conseil des services centraux et déconcentrés du MHA et des appuis/assistances techniques des partenaires techniques et financiers.

4.1.3. Objectif opérationnel N°14c : Soutenir la société civile pour la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'AFDH

L'assistance technique et financière aux organisations de la société civile pour la protection et la défense des citoyens et usagers est la seule action de cet objectif opérationnel. Le résultat attendu de cette action est : La société civile est apte à assurer efficacement la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'AFDH.

En 2018, le MHA a participé à la 7ème session budgétaire citoyenne couplée au séminaire annuel des leaders paysans à l'espace Frantz Fanon de Niamey, organisé par la société civile nigérienne par le biais de l'Association Alternative Espace Citoyen, du 22 au 25 novembre 2018. Cette rencontre a porté sur plusieurs thèmes dont le financement de l'alimentation (agriculture, élevage et hydraulique). L'objectif général de cette activité est de contribuer à la concrétisation des droits économiques, sociaux et culturels, en particulier les droits à l'éducation, à la santé et à l'alimentation consacrés par la constitution nigérienne.

Une mission relative à l'engagement citoyen a été menée dans cinq des huit régions du pays.

4.2. Situation des indicateurs du sous-programme « gouvernance »

Le tableau ci-dessous présente la situation des indicateurs du sous-programme au 31 décembre 2018. La situation désagrégée figure dans le rapport 2018 des indicateurs.

Tableau 21: Situation des indicateurs du sous-programme « gouvernance » au 31/12/2018

Code	Indicateurs	Unité	Valeur et année de référence	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Cible 2018	Réalisé 2018
I0G1101	Taux de mobilisation des financements pour la phase 1	%	21% (2017)	ND	21	43	21

Code	Indicateurs	Unité	Valeur et année de référence	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Cible 2018	Réalisé 2018
IOS1401	Taux d'exécution financière du BPO	%	65% (2015)	ND	ND	70	ND
IOS1403	Proportion des communes avec un cadre de concertation impliquant les usagers	%	24% (2017)	ND	24	26	24
IOS1404	Proportion des communes assurant une gestion satisfaisante des services publics AEPHA	%	16% (2017)	ND	16	25	13
IOS1405	Proportion des réseaux (AEPS, AEPMV, PEA) gérés par délégation	%	63% (2015)	ND	72,62	100	72

➤ **Taux de mobilisation des financements- de la phase 1 (2016 – 2020)**

Le besoin financier de la phase 1 du PROSEHA s'élève à 1 098 000 000 000 FCFA. Au 31 décembre 2018, un montant de 228 443 240 586 est acquis soit 1 158 000 000 de plus par rapport à 2017. Il en découle un taux de mobilisation de 21% désagrégé par sous-programme comme l'indique le tableau ci-dessus. La cible de 43% en 2018 n'est pas atteinte. Cela s'explique par un manque de retour suite aux requêtes formulées.

Tableau 22: Situation des financements mobilisés pour la phase 1 au 31/12/2018

Sous programmes	Budget Phase 1 PROSEHA 2016-2020	Montant acquis 2016-2020	Taux de mobilisation	Montant à rechercher
Alimentation en eau potable	816 000 000 000	185 914 956 520	23%	631 243 043 480
Assainissement et Hygiène	84 000 000 000	25 564 827 945	30%	58 993 172 055
Connaissance, suivi et protection des ressources en eau	11 000 000 000	4 102 539 323	37%	6 897 460 677
Gouvernance	45 000 000 000	9 546 149 158	21%	35 453 850 842
Hydraulique Pastorale	142 000 000 000	3 314 767 640	2%	138 685 232 360
Total	1 098 000 000 000	228 443 240 586	21%	871 272 759 414

Source : DEP/MHA, 2018

➤ **Taux d'exécution du BPO**

Le taux d'exécution du BPO n'a pas été déterminé car le BPO pour la période 2018-2020 n'a pas été élaboré.

➤ **Proportion des communes avec un cadre de concertation impliquant les usagers**

Sur 266 communes que compte le pays 63 ont un cadre de concertation impliquant les usagers, soit un taux de 24%. Cet indicateur reste le même qu'en 2017. La cible de 2018 n'a pas été atteinte.

Il faut noter l'absence de sources de vérification fiables (arrêtés de création, comptes rendus de tenues de réunion) limite la mesure correcte de l'indicateur.

➤ **Proportion des communes assurant une gestion satisfaisante des services publics AEPHA**

Les critères suivants sont retenus pour assurer une gestion satisfaisante des services publics AEPHA d'une commune (voir tableau n° 7.1 du PROSEHA adopté) :

- existence d'un cadre de concertation impliquant les usagers de la commune ;
- existence d'un plan local de l'eau et de l'assainissement (PLEA) de la commune ;
- existence d'un agent communal Eau et Assainissement ;
- 100% de systèmes d'AEP de la commune sont en gestion déléguée.

Une commune est jugée assurer une gestion satisfaisante des services publics AEPHA lorsqu'elle remplit au moins trois des quatre (3/4) critères. Ainsi sur les 266 communes que compte le pays 35 (contre 43 en 2017) communes remplissent au moins trois des quatre critères ci-dessus indiqués, soit une proportion de 13% (contre 16% en 2017). La cible de 2018 n'est pas atteinte.

Le nombre des communes reste sensiblement le même concernant les 4 critères entre 2017 et 2018. Cependant, 1 commune s'ajoute aux 118 communes de 2017 pour avoir 119 en 2018 des communes ayant mis en gestion déléguée à 100% leurs systèmes d'AEP/PEA. Le nombre des communes avec un cadre de concertation passe de 64 en 2017 à 66 communes en 2018. Le nombre des communes ayant un PLEA est également passé de 122 en 2017 à 125 en 2018. Cependant, le nombre des communes avec agent de SMEA a baissé de 4 communes (45 en 2017 contre 38 en 2018).

Le nombre de communes satisfaisant aux moins les 3 critères est en baisse dans les régions de Maradi (21 en 2017 contre 11 en 2018) ; de Dosso (7 en 2017 contre 4 en 2018), de Tahoua (4 en 2017 contre 3 en 2018). Les régions d'Agadez, de Diffa, de Niamey et de Tillabéri restent toujours avec un score nul. Seul dans la région de Zinder, il est enregistré une augmentation du nombre des communes de 11 en 2017 à 17 en 2018.

➤ **Proportion des réseaux (AEPS, AEPMV, PEA) gérés par délégation**

En 2018, 72% des réseaux (AEPS, AEPMV, PEA) gérés par délégation. La cible de 2018 n'est pas atteinte.

5. Sous-programme « Hydraulique pastorale »

Pour la période 2016-2030, le sous-programme de l'Hydraulique Pastorale vise globalement à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'hydraulique pastorale. Cet objectif se réalise à travers sept (7) objectifs opérationnels dont le bilan de mise en œuvre des actions se présente comme suit :

5.1. Bilan de mise en œuvre des actions

5.1.1. Objectif opérationnel n°21a : Mettre à jour périodiquement, en continu et valoriser l'inventaire des ressources hydrauliques en milieu pastoral

La mise en œuvre de cet objectif opérationnel s'est traduite par la mise à jour de l'inventaire des ouvrages d'hydraulique pastorale dans le référentiel des ouvrages listés et actualisé en 2018. Cette mise à jour donne une orientation sur les investissements futurs en Hydraulique Pastorale.

R2102 : Une mise à jour de l'inventaire continu est assurée

Le référentiel des ouvrages hydrauliques a été mis à jour à partir du listing des réalisations des puits cimentés pastoraux (PCP) et des stations de pompage pastorales (SPP). Plusieurs projets et programmes sont en train de prendre des dispositions pour aider les régions à élaborer leur schéma d'aménagement foncier (SAF) dans lequel l'inventaire continu des ouvrages d'Hydraulique pastorale sera assuré. C'est le cas de la région de Dosso qui a vu son Schéma d'aménagement élaboré par le conseil régional.

5.1.2. Objectif opérationnel n°21b : Affirmer une politique de mobilisation et de gestion intégrée des eaux de surface

En 2018, on note la réalisation d'un (1) mini-barrage et de cinq (5) seuils d'épandage dans la région de Tahoua au profit du cheptel.

R2105 : Des préoccupations pastorales dans l'aménagement du territoire sont intégrées

Les résultats des échanges sur les Etats Généraux sur le Foncier Rural au Niger ont été validés.

R2106 : La mobilité pastorale est sécurisée

En 2018, dans le cadre de la sécurisation de la mobilité pastorale, 724 Km de couloirs de passage ont été réalisés et 392 249 ha d'aires de pâturage et de repos aménagés.

5.1.3. Objectif opérationnel n°21c : Adapter la démarche d'implantation des points d'eau d'hydraulique pastorale

Au cours de l'année 2018, 123 accords sociaux ont été obtenus dans le cadre de la réalisation ou la réhabilitation des ouvrages d'Hydraulique pastorale tout type confondu.

R2107 : L'implantation concertée et inclusive des nouveaux ouvrages hydrauliques en milieu pastoral est institutionnalisée

Tous les ouvrages d'hydraulique pastorale sont implantés conformément aux dispositions de l'arrêté conjoint N°0068/MHA/MEL, du 05 octobre 2015, fixant les normes et les critères d'implantation des points d'eau pastoraux et des articles 15 et 16 de l'ordonnance 2010-29 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme.

5.1.4. Objectif opérationnel n°21d : Optimiser la gestion des points d'eau d'hydraulique pastorale

La mise en œuvre de cet objectif opérationnel s'est traduite par le suivi de proximité des structures de gestions des points d'eau pastoraux et a eu comme résultats la mise en place et la formation des 12 comités de gestion des Puits Cimentés Pastoraux (PCP);

R2108 : La gestion responsable des points d'eau pastoraux par les parties prenantes et les collectivités au premier chef est promue

Aucun système n'a été mis en gestion déléguée en 2018.

5.1.5. Objectif opérationnel n°21e : Préserver la qualité de l'eau pour garantir une meilleure santé humaine et animale en milieu pastoral

Les actions menées au cours de l'année 2018 dans le cadre de cet objectif portent sur :

- la réalisation des puits cimentés pastoraux (PCP) y compris les activités d'intermédiation sociale ; le suivi, le contrôle et la supervision des travaux à travers la Direction Générale de l'Hydraulique et les Services déconcentrés du MHA ;
- la réalisation des stations de pompage pastorales (SPP) y compris les activités d'intermédiation sociale ; le suivi, le contrôle et la supervision ;
- la réhabilitation des ouvrages pastoraux y compris les activités d'intermédiation sociale ; le suivi, le contrôle et la supervision des travaux à travers la Direction Générale de l'Hydraulique et les Services déconcentrés du MHA. La mise en œuvre de ces actions a contribué à l'atteinte des résultats obtenus.

R2109 : La qualité de l'eau en milieu pastoral est préservée

Tous les ouvrages réalisés ou réhabilités en zone pastorale sont soumis au contrôle de qualité des eaux (analyse physico-chimique et bactériologique).

5.1.6. Objectif opérationnel n°21f : Promouvoir le sous-secteur de l'hydraulique pastorale

Le tableau suivant présente le bilan physique des réalisations et des réhabilitations des PCP et des SPP en 2018.

Tableau 23: Réalisation et réhabilitation des PCP et SPP en 2018

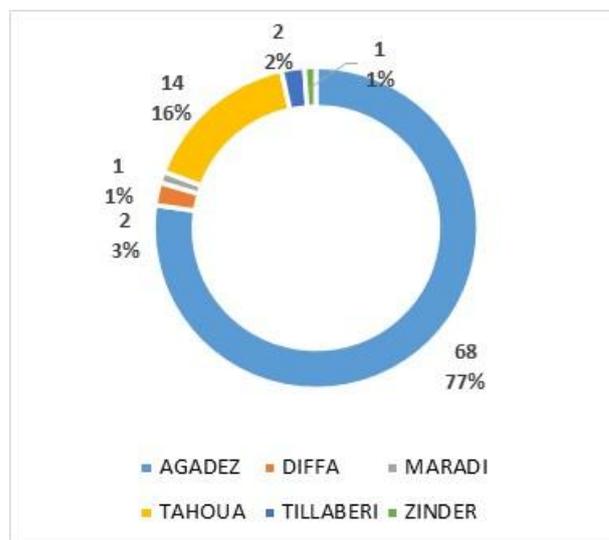
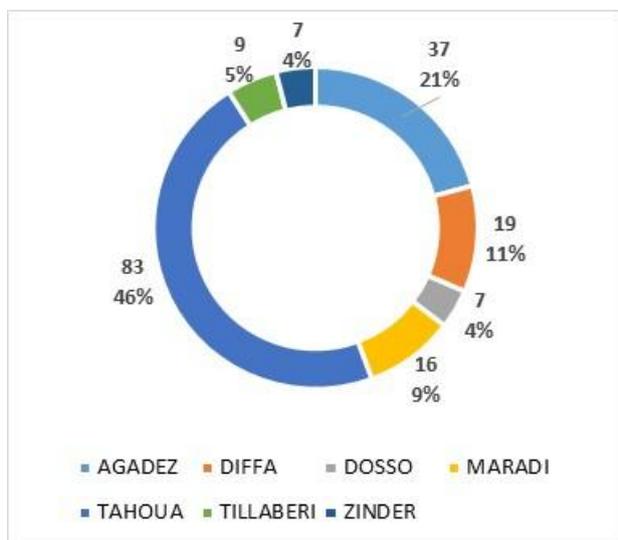
Intitulé	Exécution physique globale			REGIONS							
	Prévision (a)	Réalisation (b)	Taux (%) c=b*100/a	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
Réalisation d'infrastructures AEP											
Puits cimentés pastoraux	189	39	20,63%	12	3	2	10	0	4	1	7
Stations de Pompage Pastorales (SPP)	39	17	43,59%	6	2	1	2	0	4	1	0
Extensions SPP (nouvelles BF)	14	4	28,57%	0	0	0	0	0	4	0	0
EqPEM réalisés	451	178	39,47%	37	19	7	16	0	83	9	7
Nombre de nouveaux UBT	451 000	178 000	39,47%	37 000	19 000	7 000	16 000	0	83 000	9 000	7 000
Réhabilitation d'infrastructures AEP											
Puits cimentés (pastoraux)	82	81	98,78%	68	2	0	1		9	0	1

Intitulé	Exécution physique globale			REGIONS							
	Prévision (a)	Réalisation (b)	Taux (%) c=b*100/a	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
Stations de Pompage Pastorales (SPP)	13	7	53,85%	0	0	0	0		5	2	0
EqPEM réhabilités	95	92	96,84%	68	2	0	1	0	21	0	1
Nombre d'UBT (service rétabli)	95 000	92 000	96,84%	68 000	2 000	0	1 000	0	21 000	0	1 000

Source : DGH/MHA, Bilan 2018

Le faible niveau d'atteinte des objectifs est dû à l'insuffisance de financements du sous-programme et la non libération des ressources PPTE.

Figure 12 : Répartition par région des EqPEM pastoraux réalisés **Figure 13** : Répartition par région des EqPEM pastoraux réhabilités



Source : DGH/MHA Bilan 2018

Globalement, l'avancement de ces actions sur la période 2016-2018 est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 24: PCP et SPP réalisés et réhabilités sur la période 2016-2018

	2016	2017	2018	2016-2018	Cibles 2016-2020	% Réalisation de la cible
Réalisation d'infrastructures AEP						
Puits cimentés pastoraux	86	50	39	175	2 200	7,95
SPP	14	13	17	44	470	9,36
Extensions SPP (nouvelles BF)	1	4	5	10	/	/
Nouveaux EqPEM	101	123	178	402	/	/
Réhabilitation d'infrastructures AEP						
Puits cimentés pastoraux	44	12	82	138	/	/

	2016	2017	2018	2016-2018	Cibles 2016-2020	% Réalisation de la cible
SPP	1	5	7	13	/	/
EqPEM réhabilités	45	20	92	157	315	49,84

Source : DGH/MHA, Bilan 2018

Les tableaux ci-après montrent que les taux de réalisation par rapport à la cible de 2020 des PCP et des SPP sont respectivement 7,95% et 9,36%

Tableau 25: Taux de réalisation de la cible de 2020 en termes de PCP

Régions	2016	2017	2018	2016-2018	Cible 2020	% réalisation cible 2020
Agadez	0	8	12	20	600	3,33%
Diffa	31	8	3	42	600	7,00%
Dosso	14	13	2	29	60	48,33%
Maradi	18	4	10	32	240	13,33%
Niamey	0	0	0	0	0	
Tahoua	12	14	4	30	200	15,00%
Tillabéry	5	0	1	6	300	2,00%
Zinder	6	3	7	16	200	8,00%
Total	86	50	39	175	2200	7,95%

Source : DGH/MHA, Bilans 2016, 2017 et 2018 consolidés/validés

Tableau 26: Taux de réalisation de la cible de 2020 en termes de SPP

Régions	2016	2017	2018	2016-2018	Cible 2020	% réalisation cible 2020
Agadez	12	9	6	27	90	30,00%
Diffa	0	0	3	3	100	3,00%
Dosso	0	0	1	1	40	2,50%
Maradi	0	0	2	2	40	5,00%
Niamey	0	0	0	0	0	
Tahoua	1	2	4	7	80	8,75%
Tillabéry	1	2	1	4	40	10,00%
Zinder	0	0	0	0	80	0,00%
Total	14	13	17	44	470	9,36%

Source : DGH/MHA, Bilans 2016, 2017 et 2018 consolidés/validés

Les résultats en termes de nouveaux équivalents points d'eau pastoraux pour une prise en charge de 402 000 UBT sont présentés dans la figure ci-dessous :

Les réalisations cumulées de 2016 à 2018 des SPP et des puits cimentés pastoraux, totalisant 402 Equivalents points d'eau pastoraux représentent 51,34% du total des programmations qui est de l'ordre de 784 éqPEM.

5.2. Situation des indicateurs du sous-programme « hydraulique pastorale »

Le tableau ci-dessous présente la situation des indicateurs du sous-programme au 31 décembre 2018. La situation désagrégée figure dans le rapport 2018 des indicateurs.

Tableau 27: Situation des indicateurs du sous-programme « hydraulique pastorale » au 31/12/2018

<i>Code</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Valeur et année de référence</i>	<i>Réalisé 2016</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>Cible 2018</i>	<i>Réalisé 2018</i>
IOS1409	Proportion des points d'eau pastoraux gérés de façon inclusive	%	4% (2018)	ND	ND	ND	4%
IOS2101	Taux de couverture des besoins en eau pour le bétail selon les normes nationales	%	ND	ND	ND	ND	ND
IOS2102	Proportion des points d'eau pastoraux n'ayant fait l'objet d'aucun conflit	%	ND	ND	ND	ND	ND
IOS2103	Nombre de nouveaux EqPEM pastoraux	<i>Nbr</i>	123 (2016)	123	244	3000	402

➤ Nombre d'EqPEM réalisés

Le nombre de nouveaux d'éqPEM pastoraux en 2018 est de 178 qui s'y ajoute aux réalisations de la période 2016-2017 pour donner un cumul de 402 EqPEM au cours de la période 2016-2018. La cible (3 000 éqPEM) en 2018 n'est pas atteinte. Cette contre-performance s'explique par une insuffisance de financement

➤ Proportion des points d'eau pastoraux gérés de façon inclusive

En 2018, 4% de points d'eau pastoraux sont gérés de façon inclusive. Il s'agit de la valeur de référence pour cet indicateur. (Valeur de base).

6. Bilan d'exécution financière de 2018

L'exécution financière des ressources allouées au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement en 2018 est la suivante :

6.1. Présentation du budget 2018 du MHA et son évolution par rapport à 2017

Le tableau ci-après présente par catégorie le budget du MHA au titre de l'année 2018.

Tableau 28: Budget 2018 du MHA et son évolution par rapport à 2017

Catégorie de crédits	LFR1 2017	LF 2018	LFR1 2018	Variation 2017/2018	Taux de variation (%)
Personnel	2 097 224 247	2 139 168 732	2 139 168 732	41 944 485	1,96
Biens et Services	516 019 737	517 767 421	517 767 421	1 747 684	0,33
Transferts	13 401 502	13 379 883	13 379 883	-21 619	-0,16
Investissements	42 557 142 340	45 866 672 996	52 531 149 273	9 974 006 933	18,98
Total	45 183 787 826	48 536 989 032	55 201 465 309	10 017 677 483	18,14

Source : DRFM/MHA, 2018

Il ressort de l'analyse de ce tableau, les commentaires suivants :

- Les dépenses du personnel (catégorie 2) ont connu une augmentation de 41 944 485 f cfa en 2018 soit 1,96% par rapport à 2017 ;
- Les dépenses de fonctionnement (catégorie 3) ont connu une légère augmentation de 1.747.684 f cfa représentant 0,33 % par rapport aux prévisions de l'année 2017 ;
- Les Transferts courants (catégorie 4) ont connu une légère diminution de 21 619 F CFA, soit - 0.16% par rapport aux prévisions de l'exercice 2017.
- Les investissements (catégorie 5) ont enregistré une hausse de 9.974 006 933 de francs FCA, soit 18,98% par rapport à la prévision 2017. Cette augmentation est liée à l'inscription dans la loi de finances rectificative n°1 du montant alloué au Mécanisme Commun de Financement (MCF) PROSEHA.

6.2. Situation globale de l'exécution budgétaire au 31 décembre 2018

La situation de l'exécution budgétaire en 2018 présentée dans le tableau ci-dessous concerne les dépenses relatives aux différentes catégories (2, 3, 4 et 5) effectuées aux niveaux central et régional. Il est à rappeler que la gestion des dépenses de la catégorie 2 est assurée par le Ministère des Finances.

Tableau 29: Situation de l'exécution budgétaire des 3 programmes budgétaire du Ministère au 31 décembre 2018 (en milliers de f cfa)

Catégorie de crédits	CP initial (CPI)	Crédits final (CPF)	CP engagés (CPE)	Taux d'engagement CPE/CPF	CP liquidés (CPL)	Taux de liquidation (CPL/CPE)
Personnel	2 139 168 732	2 139 168 732	1 760 538 715	82%	1 760 538 715	100%
Biens et Services	517 767 421	517 767 421	317 842 727	61%	315 206 412	99,17%
Transferts	13 379 883	13 379 883	8 129 015	60%	8 129 015	100%

Investissements						
Ressources propres	3 705 790 859	3 705 790 859	2 160 116 366	58%	2 160 116 366	100%
Ressources externes	42 160 882 137	48 825 358 414	12 798 001 373	26,21%	12 798 001 373	100%
Total	48 536 989032	55 201 465 309	17 044 628 196	30,87%	17 044 628 196	100%

Source : DRFM/MHA, 2018

Taux 1 : Taux de libération des crédits-Taux 2 : Taux de consommation des crédits libérés –

Il ressort de ce tableau un taux d'exécution global des dépenses 30,87% sur la base des crédits consommés (17 044 628 196FCFA) par rapport aux prévisions (55 201 465 309 FCFA) et couvrant les catégories 2, 3, 4 et 5. Cela s'explique par une libération timide des crédits, la lenteur dans la mise en œuvre de certains projets (procédures souvent longues).

7. Principales difficultés rencontrées et solutions envisagées

Des difficultés ont été rencontrées à plusieurs niveaux dans la mise en œuvre du plan d'actions annuel de l'année 2018. Il s'agit de :

- ***Retard dans l'opérationnalisation du MCF***

Les sous comptes au niveau des régions n'ont été finalement ouverts qu'à partir du mois de février 2018. Ce n'est qu'à partir de juin 2018 que le MCF était opérationnel.

- ***Non inscription des fonds extérieurs du solde de 2017 dans la loi de finances***

La loi de finances de 2018 ne prévoyait pas l'inscription du solde de l'exercice 2017 du MCF. Pour exécuter le plan d'actions annuel 2018 validé par le comité de pilotage, il était nécessaire de les inscrire dans la loi de finances rectificative (LFR) du mois de juin 2018. Ce n'est qu'en juin 2018 que la situation avait été résolue avec l'inscription du solde dans la LFR.

- ***Retard dans la libération des fonds de l'Etat et des fonds extérieurs (PTF)***

La libération des fonds extérieurs (PTF) a été partielle au 31 mars 2018 où seuls 1,8 milliard FCFA correspondant au montant du 1er trimestre a été libéré alors que le manuel des procédures du MCF prévoit une libération totale au plus tard le 10 janvier.

Le retard dans la mise à disposition des fonds du MCF a engendré également un décalage dans la mise en œuvre des réalisations.

En effet, les fonds de l'Etat pour financer les activités du MCF n'ont été mobilisés qu'à partir du mois de septembre pour le sous-programme 1 « Alimentation en Eau Potable » et au mois de juillet pour le sous-programme 2 « Hygiène et Assainissement ». Cela a entraîné un retard dans la mise en œuvre des activités du PAA.

- ***Difficultés rencontrées dans les circuits financiers au niveau des régions***

Des erreurs dans l'application des procédures ont été signalées, occasionnant de ce fait des retards supplémentaires. Il s'agit en particulier : de l'utilisation de la procédure des lettres d'assignation pour mobiliser les fonds en région, ce qui n'est pas prévu par le manuel de procédures du MCF. Les fonds ayant été déjà versés sur les comptes, la situation n'a pu être régularisée que fin août/début septembre, entraînant un blocage des comptes.

- ***Départ en formation de trois divisionnaires de la Direction des Ressources Financière et du Matériel au niveau des Directions Régionales***

Durant le troisième trimestre de l'année 2018, le MH/A a enregistré le départ en formation de trois (3) divisionnaires de finances au niveau des directions régionales d'Agadez, de Tillabéri et de Niamey. Ces départs ont été effectifs au quatrième trimestre et ont eu pour conséquence le ralentissement de l'exécution financière du plan d'actions.

- ***Situation sécuritaire instable***

Le Niger est confronté à une crise d'insécurité sur le territoire avec des attaques de terrorisme. La région de Diffa a été confrontée à des difficultés additionnelles où un des sites pour la réalisation d'un forage profond a été attaqué au mois de novembre 2018 provoquant la mort de plusieurs

personnes travaillant pour l'un des prestataires recrutés. Cela a eu pour conséquence l'arrêt des travaux dans toute la région de Diffa.

Au regard de toutes ces difficultés et dans le souci d'atteindre les résultats prévus au titre de 2018, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a adopté les mesures suivantes :

- Des échanges réguliers ont été réalisés durant le premier trimestre avec le Ministère des Finances pour assurer la libération intégrale des crédits extérieurs (fonds PTF) du MCF et pour l'ouverture des sous comptes au niveau des régions ;
- Un plaidoyer auprès du gouvernement a été fait pour solliciter la libération des crédits des fonds propres de l'Etat au second trimestre ;
- Le renforcement des capacités des acteurs par le biais de deux sessions de formation ont permis de regrouper tous les divisionnaires centraux et régionaux responsables de la tenue de la comptabilité du MCF pour une prise en main du logiciel Tom²Pro. Cela a permis la saisie des écritures financières et comptables ;
- La révision du Manuel des procédures Administratives Comptables et Financières du MCF au mois d'octobre 2018 a été amorcée conformément aux recommandations des auditeurs ;
- Le remplacement de trois divisionnaires de la finance dans les directions régionales d'Agadez, de Niamey et de Tillabéri.

8. Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle de 2018

RECOMMANDATIONS A L'ENDROIT DE L'ETAT

N°	Recommandations	Responsable	Etat de mise en œuvre
01	Assurer son rôle de leadership du secteur de l'eau et de l'assainissement	MHA	Le rôle leadership de l'Etat est assuré avec la mise en place du MCF pour la mise en œuvre du PROSEHA et du PANGIRE La tenue régulière des CC SEHA et du PANGIRE
02	Impliquer fortement les C.T dans le processus de la révision du guide SPE	DGH	Le Processus de la révision du guide est en cours. Une retraite pour finaliser le document provisoire à partager avec les CT s'est tenue à Dosso en janvier 2019.
03	Mettre à la disposition des Collectivités Territoriales des outils leur permettant de faire appel au secteur privé pour le financement des ouvrages d'hydraulique ou d'assainissement en PPP.	DEP	En 2018, 119 PLEA sont programmés pour permettre aux CT de faire appel au secteur privé pour le financement des ouvrages d'hydraulique ou d'assainissement
04	Accompagner les C.T dans la maîtrise d'ouvrage à travers le renforcement de capacités	DEP	Le plan de transfert des compétences et de ressources de l'Etat aux CT est adopté en janvier 2018;; 7 cadres sont mis à la disposition des Régions CT; Processus de mise à disposition des cadres aux communes est en cours

05	Créer les conditions pour le maintien de l'équilibre financier du sous-secteur de l'hydraulique urbaine pour favoriser les investissements dans ce sous secteur.	SPEN	Plusieurs projets et programmes sont en cours d'exécution L'Etat s'est engagé à payer une partie des arriérés après la réalisation d'un audit de ces derniers à payer une partie des arriérés
-----------	--	------	--

RECOMMANDATIONS A L'ENDROIT DES PTF

N°	Recommandations	Responsable	Etat de mise en œuvre
01	Accompagner le Gouvernement pour le financement du PROSEHA et PANGIRE	PTF	Le taux de mobilisation des financements du PROSEHA et PANGIRE reste encore très faible
02	Aligner les futurs financements dans le secteur au mécanisme commun de financement pour se conformer aux principes de la déclaration de Paris.	PTF	Tous les PTF sont engagés à s'aligner sur le MCF, mais seulement deux ont jusqu'ici adhéré

RECOMMANDATIONS A L'ENDROIT DES CT

N°	Recommandations	Responsable	Etat de mise en œuvre
01	Compléter l'inventaire contradictoire des ouvrages et le transmettre aux services déconcentrés du MHA	CT	
02	S'impliquer dans le plaidoyer pour le financement du secteur	CT	

03	Elaborer ou mettre à jour les PLEA	CT	119 PLEA sont en cours de réalisations dans les régions
04	Procéder aux raccordements des écoles et des centres de santé aux réseaux des Mini AEP	CT	

RECOMMANDATIONS A L'ENDROIT DES ONG

N°	Recommandations	Responsable	Etat de mise en œuvre
01	Harmoniser les approches d'interventions dans le secteur	ONG	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des cadres de concertation - Participation des ONG au processus d'élaboration du Guide ATPC - Participation des ONG à l'élaboration du document sur la politique Nationale d'Hygiène et d'Assainissement - Tenue des réunions du cadre de concertation Etat/ONG (3) - Rencontre avec le Ministre en charge de l'Aménagement du territoire et du développement communautaire - Etude sur le mécanisme de redevabilité vis-à-vis de l'ODD6

<p>02</p>	<p>Poursuivre d'avantage le plaidoyer et les efforts de mobilisation de ressources pour le secteur.</p>	<p>ONG</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en plaidoyer des acteurs - Journée parlementaire d'information organisée le 24 Mai 2018 - Organisation de 2 tables rondes sur le financement endogène de l'assainissement (Souccoutane et Sinder) - Journée OIREN - Elaboration et mise à jour de PLEA - Formation des communes en MOCT - Appui au processus du Fonds Mondial de l'assainissement - Participation des ONG aux foras et rencontres régionaux et ou internationaux (Brasilia, AMCOW, Katowice COP24...) - Désignation d'un nouveau point focal SWA au titre de la société civile au Niger la coalition WASH - Mobilisation des ressources
------------------	---	------------	--

9. Programmations de l'année 2019

Le tableau ci-dessous présente la programmation consolidée pour l'année 2019 validée à l'issue de la réunion de l'atelier Bilan 2018 et programmation 2019.

Tableau 30:: Programmation 2019 du MHA

Intitulé	Programmation 2019	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
SP1 : Alimentation en Eau Potable									
Réalisation d'infrastructures AEP									
PEA	88	8	51	4	6	4	0	11	4
Mini AEP simple (AEPS)	57	10	19	5	8	0	0	10	5
AEP multi-villages (AEP MV)	56	1	3	14	9	0	12	3	14
Extensions mini AEP (nouvelles BF)	62	17	1	19	0	0	5	1	19
Puits cimentés villageois	63	0	1	20	16	0	0	6	20
FPMH	169	33	37	9	17	1	22	41	9
Forages	23	23	0	0		0	0		0
éqPEM réalisés	2 259	138	500	399	201	13	201	408	399
Nouveaux ménages desservies	56 475	3 450	12 500	9 975	5 025	325	5 025	10 200	9 975
Réhabilitation d'infrastructures AEP									
PEA	107	7	0	0		0	100		0
Mini AEP simple	142		2	2		0	138		0
AEP multi-villages	1		1	0		0	0		0
Puits cimentés villageois	9		0	0	1	0	0	6	2
FPMH	585		3	0	0	2	539	41	0
Autres interventions	161 700		0	0		0	161700		0
EqPEM réhabilités	289	10	49			2	431		0
SP2 : Hygiène et Assainissement									

Intitulé	Programmation 2019	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
Latrines familiales	232	0	0	100		0	32		100
Latrines dans les formations sanitaires	143	50	23	31		8	0		31
Latrines dans les établissements scolaires	1 121		85	409		32	4	340	251
Latrines dans les lieux publics	505		455	20		0	10		20
Formations des acteurs	2		0	0		0	2		0
Kits de Lavage de Mains dans les écoles	80		0	40		0	0		40
Approche ATPC : nombre de villages	572	0	182	195		0	0		195
Approche ATPC : population totale	235 260	0	0	117 630		0	0		117 630
Villages FDAL	182	0	182	0		0	0		0
SP2 : Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau									
Nouveaux piezomètres	53	50	0	0	3	0	0		0
Nouvelles stations hydrométriques	10 010	10000	0	0	10	0	0		0
Missions suivi piezomètres	52	37	1	6		2	0		6
Missions suivi hydrométrie	2	0	0	1		0	0		1
Suivi de la qualité de l'eau	5		1	2		0	0		2
SP4 : Gouvernance									
CREA	12	0	2	2	2	2	0	2	2
Nouveaux PLEA	107	0	0	23	22	5	32	2	23
Réunions trimestrielles de suivi-Evaluation	12		4	4		0			4
Réunions Cluster	38	0	24	3	4	0	4		3
Vulgarisation des stratégies et des textes	1		0	0		1			0
Renforcement de capacités	2		0	1		0			1
Mise en délégation des AEP	113	0	60	0	23	20	10		0
Mise en délégation des SPP	6		6	0		0			0
SP5 : Hydraulique Pastorale									
Réalisation d'infrastructures AEP									
Puits cimentés pastoraux	195	25	85	26	31	0	0	2	26
Stations de Pompage Pastorales (SPP)	18	0	9	1	0	0	5	2	1

Intitulé	Programmation 2019	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
Nombre d'accord sociaux	94		94	0		0			0
éqPEM réalisés	303	18	177	32	31	0	22		32
Ménages desservies	7 800	450	4 425	800	775		550		800
Réhabilitation d'infrastructures AEP									
Puits cimentés (pastoraux)	12	2	5	0	0	0	0	0	5
Stations de Pompage Pastorales (SPP)	4	3	0	0	1	0	0	0	0
éqPEM	46	8	5	0	4	0	22	0	7

Source : DEP/MHA, 2019

On constate que la programmation pour l'hydraulique rurale (hydraulique villageoise et hydraulique pastorale) est de 2 562 éqPEM contre 4 083 éqPEM en 2018.

Conclusion

Le niveau de performance au cours de l'année 2018 est assez satisfaisant. Les réalisations physiques ont permis de donner de l'eau à 72 050 nouveaux ménages (720500 nouvelles personnes des ménages) et de rétablir le service pour 10 100 ménages (101 000 personnes des ménages).

Le taux d'exécution global des dépenses est de 30,87% sur la base des crédits consommés (17 044 628 196FCFA) par rapport aux prévisions (55 201 465 309 FCFA) et couvrant les catégories 2, 3, 4 et 5.

Concernant les indicateurs, seule une cible a été atteinte. Pour certains indicateurs, cela s'explique par le fait que les cibles avaient été estimées en attendant l'établissement de la situation de référence. Pour d'autres, les cibles étaient ambitieuses au regard des besoins qui ont été évalués lors de la formulation du PROSEHA. Les ressources financières mobilisés jusque-là ne permettent pas de résoudre les objectifs visés. L'évaluation à mi-parcours de la phase 1 du PROSEHA permettra de faire le bilan, de capitaliser les expériences de la mise en œuvre du programme, de tirer des enseignements majeurs pour accroître les performances du secteur et de réviser si nécessaire les cibles des indicateurs.

Les contraintes et difficultés majeures rencontrées au cours de l'année 2018 sont la lourdeur administrative dans les procédures de passation des marchés, la défaillance de certaines entreprises ainsi que le retard dans l'opérationnalisation du mécanisme commun de financement.

S'agissant de la mise en œuvre des recommandations de la revue annuelle 2017, 9 ont été entièrement réalisées sur 13 recommandations soit un taux de réalisation des recommandations de 69,23%.